

Délibération 2025-21

Point de l'ordre du jour : VIII 8.1

Objet : Adoption du schéma directeur du développement durable, responsabilité sociétale et environnementale 2026-2030

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 2011-21 du 5 janvier 2011 modifié relatif à l'École normale supérieure Paris-Saclay ;

Vu le règlement intérieur de l'ENS Paris-Saclay.

Vote unique :

Le conseil d'administration approuve le schéma directeur du développement durable, responsabilité sociétale et environnementale 2026-2030 tel que présenté au document annexé à la présente délibération.

Nombres de votants : 26

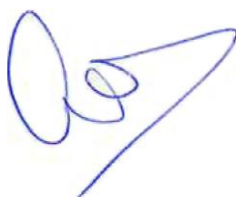
Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Fait à Gif-sur-Yvette, le 20 juin 2025.

Pour extrait conforme,
La Présidente de l'École normale supérieure Paris-Saclay



Nathalie CARRASCO

Classée au registre des délibérations sous la référence :
CA – 20/06/2025 – 2025-21

Publiée sur le site internet de l'ENS Paris-Saclay

le : 25/07/2025

Modalités de recours contre la présente délibération :

En application de l'article R.421-1 et suivants du code de justice administrative, la présente délibération pourra faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification et /ou de sa publication, d'un recours gracieux auprès du Président de l'ENS

Rendue exécutoire compte tenu de la transmission au Ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation le : 25/07/2025	Paris-Saclay, et/ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles.
--	--

Schéma Directeur Développement Durable & Responsabilité Sociétale et Environnementale

Université Paris-Saclay

Rédaction août 2024 – juillet 2025



Sommaire

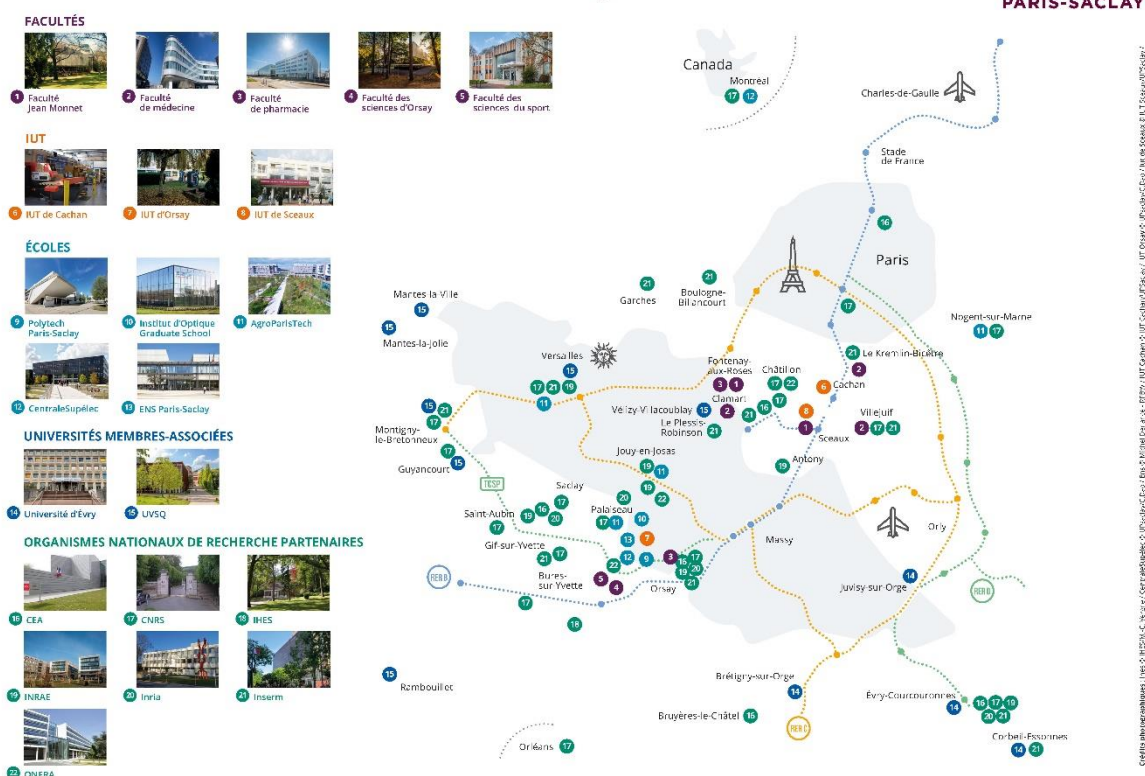
L'Université Paris-Saclay.....	3
Introduction	4
Axe 1. Stratégie et gouvernance.....	6
Objectif 1.1. Renforcer le positionnement et la visibilité de l'Université sur le développement soutenable.....	8
Objectif 1.2. Optimiser la gouvernance & la coordination pour les actions autour du développement soutenable.....	10
Objectif 1.3. Assurer une redevabilité par rapport à la mise en œuvre du schéma et son évolution	11
Objectif 1.4. Impliquer les parties prenantes externes dans notre démarche DD&RSE.....	12
Axe 2. Enseignement et formation.....	13
Objectif 2.1. Renforcer la présence de la transition écologique et développement soutenable dans la formation initiale	14
Objectif 2.2. Accompagner la montée en compétence de l'ensemble des personnels	16
Objectif 2.3. Développer une offre ciblée pour la formation tout au long de la vie	18
Objectif 2.4. Innover et faire rayonner nos formations aux enjeux de la transition écologique et du développement soutenable	20
Axe 3. Recherche et innovation.....	22
Objectif 3.1. Intégrer le développement soutenable dans la stratégie Recherche et Innovation	23
Objectif 3.2. Développer les interactions sciences-société et l'expertise en matière de développement soutenable.....	25
Objectif 3.3. Promouvoir une réflexion éthique et un accompagnement déontologique dans la recherche et l'innovation	27
Objectif 3.4. Encourager l'interdisciplinarité et le rayonnement international	29
Axe 4. Responsabilité environnementale	30
Objectif 4.1. Tendre vers une consommation énergétique sobre et propre	32
Objectif 4.2. Réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'université.....	34
Objectif 4.3. Préserver la biodiversité sur nos campus	36
Objectif 4.4. Favoriser les achats responsables, une alimentation et une gestion des déchets durables	38
Axe 5. Politique sociale et qualité de vie au travail	40
Objectif 5.1. Favoriser la diversité et l'égalité chez les personnels et la population étudiante.....	41
Objectif 5.2. Renforcer la qualité de l'accueil des étudiants dans leur diversité	43
Objectif 5.3. Donner accès à la connaissance au plus grand nombre.....	45
Objectif 5.4. Développer une politique de la qualité de vie dans l'université	47
Conclusion	50
Synthèse	51
Annexes.....	52
A. Documents internes de référence.....	53
B. Acronymes & Glossaire	54
C. Documents de référence externes.....	56

L'Université Paris-Saclay

L'Université Paris-Saclay est un établissement public expérimental (EPE) à caractère scientifique, culturel et professionnel créé par décret le 6 novembre 2019. Présente sur de nombreux sites et campus du sud de l'Ile de France (voir carte ci-dessus), l'Université Paris-Saclay regroupe :

- les directions centrales, les 5 UFR (Sciences, sport, médecine, pharmacie, droit économie et management), une école d'ingénieurs (Polytech Paris-Saclay) et 3 IUT (Cachan, Sceaux et Orsay) situés sur les territoires de Bures-sur-Yvette, Orsay, Gif-sur-Yvette ainsi que les départements du des Hauts-de-Seine (92) et du Val-de-Marne (94), sur son périmètre dit « employeur »
 - 4 grandes écoles nommées également établissements-composantes (CentraleSupélec, AgroParisTech, l'IOGS et l'ENS Paris-Saclay), des Universités membres associées (Université Versailles Saint Quentin et Université d'Evry Val d'Essonne) et des organismes de recherche (IHES, CNRS, INSERM, INRIA, INRA, ONERA, CEA).
- Elle accueille 65 000 étudiants (de la licence au doctorat) et emploie 9 000 personnels académiques et 11 000 personnels techniques et administratifs.

La carte du territoire de l'Université Paris-Saclay



Introduction

L'Université Paris-Saclay est engagée de longue date sur les enjeux du développement soutenable, que cela soit au niveau de la recherche, de l'innovation, de la formation, de l'expertise, ou encore dans son fonctionnement opérationnel. Comme l'atteste le récent classement *QS Sustainability*, qui la positionne en leader en France et dans le top 50 mondial dans ce domaine, elle constitue un pôle reconnu au niveau international pour ses recherches sur l'ensemble des thématiques concernées par ces enjeux, et met en avant les approches interdisciplinaires nécessaires à leur traitement. Son expertise sur les sciences de l'environnement et l'écologie, renforcée par son expertise en sciences humaines et sociales en lien avec le développement soutenable, est avérée et se traduit notamment par une participation marquée aux travaux d'organismes internationaux comme le GIEC et l'IPBES, comme à des instances régionales ou nationales. L'université propose un large panel de formations interdisciplinaires en lien avec les objectifs de développement durable des Nations Unies, et intègre ces objectifs du Bac+1 au Bac+8. Des initiatives pour réduire l'impact de l'ensemble de ses activités sont mises en place, et certaines de ses entités se sont déjà dotées de plans climat ou de Schémas directeurs DD&RSE.

L'Université Paris-Saclay se compose d'une vingtaine de campus au Sud de Paris, dont certains ont fait l'objet d'aménagements très récents. Ceux-ci présentent des contraintes très variées, qu'il s'agisse de leur environnement immédiat, de l'âge des bâtiments, de la desserte en transport ou des modes de production ou de consommation d'énergie (voir la carte de ses campus en page précédente).

Comme tout acteur public, et encore plus compte-tenu de ses missions, de ses contraintes propres et de son expertise scientifique dans ce domaine, l'Université Paris-Saclay doit s'inscrire dans les trajectoires de réductions d'impacts environnementaux.

Ce premier schéma directeur DD&RSE de l'Université Paris-Saclay présente des éléments de diagnostic, le bilan des actions en cours et nos objectifs à moyen terme. Il présente les axes, objectifs et actions associées, leur synthèse avec les indicateurs permettant de piloter le schéma, et les moyens associés. Il constitue un premier pas vers une labellisation développement durable et responsabilité sociétale (DDRS) de l'université.

Le présent schéma a été élaboré en concertation avec les référents DS de l'ensemble des parties prenantes de l'université (composantes universitaires, établissements-composantes, universités membres associées, organismes de recherche partenaires), les services concernés, et porté par l'équipe présidence. Il sera examiné dans les différentes instances de l'université. Il s'articule directement avec notre projet d'établissement pour les années 2026-2030 qui reflétera les priorités développées dans ce schéma, notamment à travers l'intégration du développement soutenable comme priorité transverse du projet d'établissement. La cohérence entre les deux démarches est assurée par l'équipe présidence de l'Université Paris-Saclay, qui a mené leur instruction avec les instances concernées de concert.

La mise en œuvre des volets relatifs à la dimension environnementale du schéma directeur DD&RSE sera coportée par un nouvel organe de gouvernance, la Commission pour la Transition Ecologique (CTE), créée à l'été 2025. Cette commission sera responsable de l'élaboration des plans d'action, du suivi de leur mise en œuvre, et de son adaptation en fonction du retour d'expérience. Elle assurera notamment la cohérence entre les différents schémas et plans d'actions en place (référéncés en Annexe A) ou à venir.

Ce schéma a été élaboré au périmètre de l'établissement public expérimental Université Paris-Saclay, rassemblant composantes universitaires, établissements-composantes, universités membres associées et organismes de recherche partenaires. A ce titre, il constitue une plateforme commune : il centralise de façon transversale

les actions menées par les différents acteurs en réponse aux enjeux du développement soutenable, et assure la mise en visibilité et en cohérence de leurs politiques sectorielles sur le patrimoine, la mobilité, les pratiques de recherche ou de formation, la politique RH, l'accueil des étudiants et la qualité de vie, l'inclusion et la justice sociale, en lien avec les valeurs de l'Université Paris-Saclay. Ce schéma se veut évolutif et participatif, via la gouvernance mise en place et la représentation des différentes parties prenantes au sein de la CTE, et via des actions permettant d'engager plus largement étudiants et personnels.

Camille Galap, Président de l'Université Paris-Saclay

Document provisoire

Axe 1. Stratégie et gouvernance

Sujet par nature transversal, le développement soutenable (DS) dans son acception la plus large est porté politiquement au niveau de la Présidence par les Vice-Président-es concernés par les différentes thématiques du schéma, et les services associés. La vice-présidence Développement soutenable et responsabilité sociétale (DS&RS) assure le pilotage du schéma, en lien avec l'équipe présidence et la Commission pour la Transition Ecologique (CTE), qui sera l'organe de gouvernance spécifique au développement soutenable au sein de l'université (voir schéma ci-dessous). La CTE se focalise sur la dimension environnementale tandis que les dimensions sociales et sociétales sont abordées au sein d'autres instances centrales (CSAE, F3SCT, CFVU) ou propres à chaque établissement (voir axe 5 du présent schéma sur la politique sociale).

Instance importante et nouvelle pour l'université Paris-Saclay, la CTE inclue les référents DS des établissements (Composantes, Ecoles, ONR partenaires, UMA), 10 élu•es proposés par les Conseils centraux (CA, CAC, CSAE) et par le Parlement Etudiant (2 élu•es parmi les 10), et 2 représentant•es des laboratoires. Certaines thématiques du DS (biodiversité, bâtimentaire, mobilité...) posant parfois des problématiques propres aux différents campus et établissements de l'Université, elles seront abordées par les commissions adéquates, selon un principe de subsidiarité, et dans le respect de la stratégie générale définie dans le présent schéma directeur et par la commission. A l'inverse, la CTE pourra mettre en avant les thématiques et actions sur lesquelles il est pertinent d'agir sur le périmètre large : formation et recherche, aménagement production d'énergie renouvelable, égalité/diversité, économie circulaire... Cette liste est indicative, et sera discutée par la commission.

De façon générale, et en coordination avec d'autres instances existantes, la CTE sera chargée de réfléchir et de proposer des orientations stratégiques en matière de transition socio-écologique, de discuter sur le plan d'actions annuelles et/ou pluriannuelles de la feuille de route de l'Université en termes de développement durable et de responsabilité sociétale. Elle aura plus spécifiquement comme rôle de :

- suivre et mettre à jour la mise en œuvre du Schéma Directeur DD&RSE de l'Université Paris-Saclay,
- définir une vision de l'Université neutre en carbone et respectueuse du vivant en 2050,
- se tenir informée de l'ensemble des actions mises en œuvre par l'Université en rapport avec la transition écologique, et informer à son tour,
- rédiger et communiquer des avis et des rapports sur les sujets sur lesquels elle serait saisie par la Présidence de l'Université Paris-Saclay ou d'une de ses entités,
- s'auto-saisir de sujets sur lesquels elle estime avoir légitimité à donner son avis,
- instruire les demandes de financement de projets sur le budget qui lui aura été alloué,
- rédiger et présenter au Conseil d'administration de l'université un rapport annuel sur ses activités,
- mettre en place des actions visant à promouvoir les actions contribuant au développement soutenable : conférences, campagnes de sensibilisation, journées thématiques, séminaire, semaines du DS, actions participatives, etc...

La mise en œuvre du SD sera pilotée par l'équipe présidence et la CTE, selon les modalités précisées dans les fiches actions qui suivent. Ces actions sont organisées autour de grands objectifs par axe thématique. Leur

pilotage s'appuiera sur un tableau de bord comportant des indicateurs définis dans le SD et sa mise à jour, en fonction du retour d'expérience sur les actions déployées. Certains indicateurs seront intégrés au rapport annuel de performance (RAP), en lien avec les priorités stratégiques de l'université et leur pilotage. Notons que la Commission n'est pas mentionnée en général en tant que telle dans les tableaux récapitulant les actions envisagées, leur portage et leur pilotage, mais sera bien saisie de l'ensemble de celles-ci.

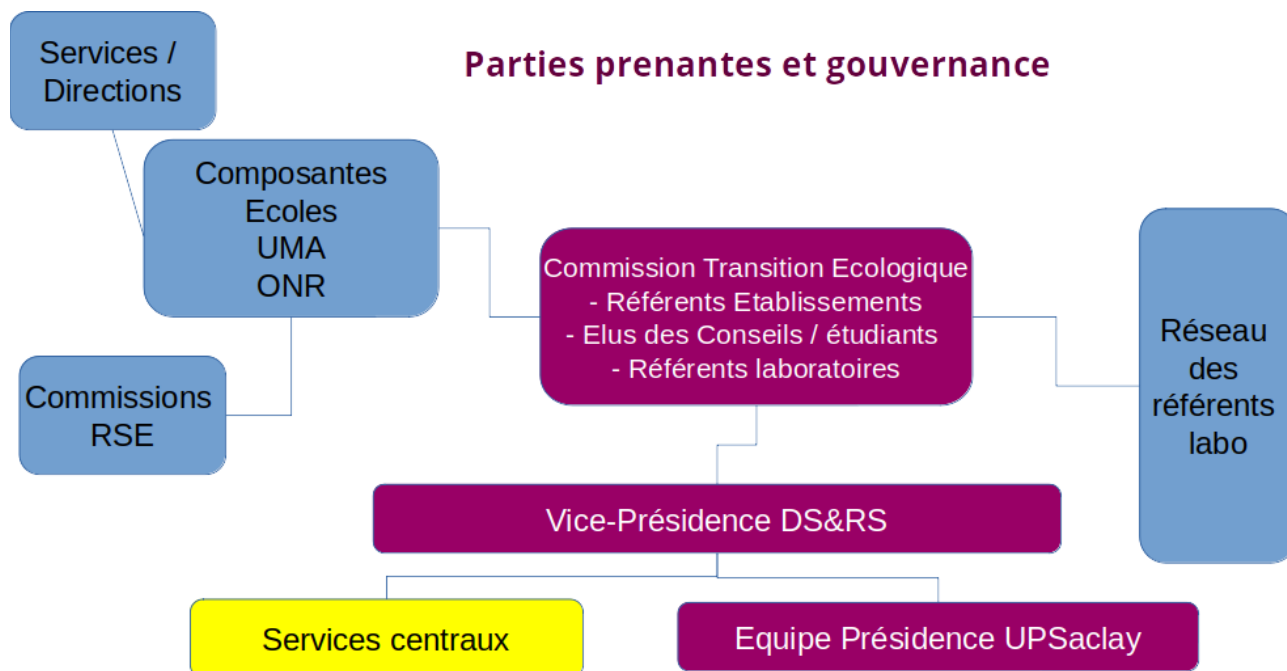


Schéma présentant la gouvernance DD&RS et les liens entre l'équipe Présidence, la Commission pour la Transition Ecologique, les instances et direction des entités et les Conseils centraux de l'Université Paris-Saclay.

Objectif 1.1. Renforcer le positionnement et la visibilité de l'Université sur le développement soutenable

L'importance du développement soutenable (DS) au sein de l'Université Paris-Saclay a été reconnue dès sa création, à travers la mise en place d'une vice-présidence éponyme par sa première présidente, Sylvie Retailleau, en 2020. Cette vice-présidence opère sur un périmètre large incluant la formation, la recherche et l'innovation, ainsi que la réduction des impacts environnementaux de l'ensemble des activités de l'Université. Ces missions ont été transcrites dans une charte "Développement soutenable" votée par le CA de l'Université Paris-Saclay en 2021, qui aborde aussi bien les aspects environnementaux que la qualité de vie au travail, l'égalité "entre toutes et tous" et la lutte contre les discriminations, les interactions avec les parties prenantes des territoires dans lesquels s'inscrit l'université, et sa contribution à la transition écologique en général de par son expertise auprès d'organismes publics ou privés. Les thématiques afférentes ont été ultérieurement inscrites dans des documents cadres concernant la politique partenariale (avec une charte signée en 2022), la politique "achats responsables" (2024 – qui concerne le périmètre employeur), et la politique "recherche et développement soutenable" (2024). Cette dernière préconise l'inclusion de critères de durabilité dans les projets évalués par l'université, et entend renforcer les recherches de l'Université sur les sujets en lien avec le développement soutenable.

L'Université s'est aussi donnée les moyens de financer des actions via une enveloppe budgétaire spécifique, la mise en place d'aides incitatives (par exemple le forfait mobilité durable pour ses personnels), et des actions spécifiques sur la formation des personnels ou le renforcement des compétences DS dans les services centraux (projet France 2030 "SpringBoard", financement via le contrat d'objectifs et de moyens - COMP). Elle finance par ailleurs des "Objets Interdisciplinaires" focalisés sur les enjeux climatiques ou agricoles et écologiques comme l'alliance Climate Action Now (AICAN) et le centre d'études interdisciplinaire sur la biodiversité, l'agriculture et le climat (C-BASC).

Le développement soutenable reste une priorité de l'Université Paris-Saclay pour son prochain plan stratégique (2026-2030), en cours d'élaboration. Il apparaît de façon transverse dans l'ensemble des axes stratégiques (recherche, innovation, formation, qualité de l'environnement de travail, gouvernance), auxquels il fait écho de manière implicite ou explicite. Mettre en visibilité le développement soutenable contribue par exemple à l'objectif d'attractivité de l'Université, auprès des étudiants comme de futurs chercheurs, tandis que les objectifs concernant la politique sociale de l'Université font partie intégrante de son schéma directeur DD&RSE. Le fait que ses différentes entités consacrent des moyens importants à ces enjeux, à travers des dépenses de fonctionnement, d'investissement ou de temps de leurs personnels sur les fonctions RSE gagnerait à être reconnu par un chiffre explicite.

Pour certifier et valoriser son engagement en matière de développement soutenable, l'Université vise l'obtention du label DDRS¹ en 2026, sur son périmètre large. Cette labellisation sera déclinée au niveau des Ecoles ou UMA qui n'ont pas encore fait la démarche, en s'appuyant sur le label global et le présent Schéma. Faire connaître et valoriser la multiplicité de nos actions en lien avec le développement soutenable est important et nécessite de renforcer la communication sur ces sujets, en interne comme en externe. Un plan de communication sera élaboré en lien avec les objectifs définis dans le plan stratégique de l'université, et fixés par la CTE. Cet effort de communication, notamment vis-à-vis de l'extérieur permettra de progresser vis-à-vis de la labellisation et des classements internationaux, comme le classement *QS Sustainability* dans lequel l'UPSaclay figure comme leader en France. Bien que la méthodologie de ce classement spécifique ne soit pas encore stabilisée,

1 Voir Annexe B pour plus de détails sur ce label (et les abréviations ou acronymes en général).

il est intéressant de voir sur quels critères l'université peut progresser, et figurer par exemple parmi les 10 meilleures en Europe à terme (depuis un rang de 23ème en 2024). Des axes de progression sur la gouvernance et la réduction des impacts environnementaux ont été identifiés, et les actions planifiées dans le présent Schéma Directeur y contribueront directement. La reconnaissance de nos efforts passera aussi par un rôle actif dans des réseaux internationaux (comme l'alliance européenne LERU et son Policy Group Sustainability, les réseaux Udice ou U7+), et la contribution aux débats/expertises publics sur les sujets en lien avec le développement soutenable (transition écologique, égalité/diversité/inclusion, qualité de vie et des conditions de travail, vie étudiante, entre autres).

Tableau récapitulatif des actions entrevues

Actions	Planning	Portage	Pilotage	Objectifs/indicateurs
Afficher le développement soutenable comme priorité stratégique	2025	Présidence	VP DS&RS DET	Inscription dans le plan stratégique 2026-30
Faire reconnaître l'engagement de l'Université	2026	VP DS&RS	DET CTE	Obtention du label DRS fin 2026 Chiffrage des moyens consacrés au DRS
Mettre le DS en visibilité, en interne et en externe	2025 -	VP DS&RS	DirMarC DET	Plan de communication
Renforcer la position de l'UPSaclay dans le classement "QS Sustainability"	2025-	VP DS&RS VP Pilotage	DET DATA	Figurer dans le top 10 en Europe en 2030

Objectif 1.2. Optimiser la gouvernance & la coordination pour les actions autour du développement soutenable

La gouvernance mise en place jusqu'ici pour le développement soutenable dans l'Université Paris-Saclay s'est appuyée sur différents réseaux et structures. Une cellule rassemblant les référents DS des Composantes, Ecoles et UMA a été mise en place en 2020, pour mettre en commun les différentes initiatives et s'entendre sur une feuille de route commune. Au niveau de la recherche, un réseau de référents des laboratoires a également été mis en place, pour accompagner ceux-ci dans leur démarches d'analyse et de réduction des impacts environnementaux. Le collectif "Labos1.5" y a joué un rôle majeur, via la mise au point d'outils (GES1.5 pour les émissions de gaz à effet de serre), et l'animation des réflexions et plans d'action en la matière. Par ailleurs, les 14 institutions regroupées au sein de l'UPSaclay se sont dotées de structures ad hoc pour leur propre politique DS : commission Développement Durable inscrite dans le règlement intérieur de Centrale-Supélec, commission Transition Ecologique au sein de la composante Droit Economie Management, comité de pilotage RSE à l'INRAE, Comité environnement et Copil RSE à l'ENS Paris-Saclay – pour citer quelques exemples. Assurer la concertation entre personnels et institutions, et la co-construction des plans d'action, représente un pré-requis indispensable au succès des démarches DDRS.

Ces processus constituent un défi à l'échelle d'une Université aussi vaste que Paris-Saclay, néanmoins ils pourront s'organiser à différents niveaux en s'articulant avec les organes de gouvernance déjà en place. C'est l'objectif qui préside à la mise en place de la Commission pour la Transition Ecologique, permettant de formaliser une gouvernance sur le périmètre large de l'Université, associant ses personnels et assurant une coordination entre les différents schémas et plans d'action. D'un point de vue plus concret, la CTE aura également pour mission de mutualiser certaines actions (par exemple via des co-financements ou des appels à projet communs) et bonnes pratiques, et de rechercher des synergies en général entre les différents partenaires de l'Université Paris-Saclay. A l'image du conseil national de la transition écologique, elle définira une vision partagée de ce que serait une université "neutre en carbone et respectueuse du vivant/neutre en carbone qui éclaire les esprits, préserve la vie et n'oublie personne" en 2050, pour proposer un horizon commun.

Tableau récapitulatif des actions

Actions	Planning	Portage	Pilotage	Objectifs/indicateurs
Mettre en place de la CTE	2025 -	VP DS&RS	DET, DGS	3 réunions/an + sous-commissions
Co-construire une vision commune	2025-2026	VP DS&RS	CTE DET	Ateliers "Savoir, Nature, Humanité : Ensemble vers 2050", et document de vision
Mutualiser de moyens, favoriser la concertation	2025 -	VP DS&RS	DET CTE	Mise en place d'AAP et d'actions communs

Objectif 1.3. Assurer une redevabilité par rapport à la mise en œuvre du schéma et son évolution

L'Université Paris-Saclay a défini des indicateurs en lien avec sa politique de développement soutenable et les actions mises en place depuis 2020. Par exemple, elle prévoit de sensibiliser d'ici 2 ans l'ensemble de ces personnels aux enjeux du climat et de la biodiversité à travers la formation "Demain Autrement", ou de former tous ses étudiants de licence à la transition écologique via le SPOC "Enjeux de la transition écologique". Ces indicateurs sont inscrits dans le COMP et le projet SpringBoard, et font l'objet d'un suivi régulier dans ce cadre.

Dans le cadre de son schéma directeur DD&RSE, l'Université prévoit de se doter d'un tableau de bord comprenant des indicateurs qualitatifs et quantitatifs afférents aux différentes actions proposées. Ces indicateurs seront remontés par les directions concernées, en lien avec la Direction de l'accompagnement, du traitement et de l'analyse de la donnée (DATA) et le pôle Développement soutenable. Certains sont déjà inclus dans le rapport annuel de performance, en particulier sur la politique sociale, tandis que d'autres devront y être ajoutés, comme le bilan consolidé des émissions de GES au périmètre large. Ce bilan permettra de suivre et piloter la trajectoire de réductions des émissions de l'université, en lien avec les objectifs nationaux. La CTE sera saisie du tableau de bord et de son suivi, en lien avec la vice-présidence DS&RS, et organisera des réunions bilan pour formaliser un retour d'expérience sur les différentes actions. Ceci permettra de faire évoluer le schéma directeur en lui conférant un caractère adaptatif.

En lien avec le plan national d'adaptation au changement climatique, et la démarche entreprise par le MESRI et les collectivités territoriales, la CTE sera chargée de préparer un plan d'adaptation pour l'université. Ce plan pointera les principales vulnérabilités de l'université en fonction des risques croissants d'inondation, de forte chaleur ou de sécheresse, et proposera des mesures pour gérer ces risques tout en poursuivant nos objectifs d'atténuation des émissions de GES.

Tableau récapitulatif des actions

Actions	Planning	Portage	Pilotage	Objectifs/indicateurs
Se doter d'un tableau de bord	Automne 2025	VP DS&RS	DET CTE	Définition des indicateurs à suivre
Etablir un bilan GES consolidé	Fin 2026	VP DS&RS	DET DATA	Définition d'un processus pour calculer cet indicateur
Suivre des indicateurs et retour d'expérience	2026 -	VP DS&RS	CTE	Organisation de réunions bilan annuelles
Elaborer un plan d'adaptation	Mi 2026	VP DS&RS	CTE VP R, CFVU DGS	Remise d'un plan incluant des préconisations pour l'ensemble des activités de l'université

Objectif 1.4. Impliquer les parties prenantes externes dans notre démarche DD&RSE

Ancrée et engagée dans ses territoires, l'Université Paris-Saclay a noué de longue date des partenariats étroits avec des acteurs de proximité (associations, aménageurs, collectivités territoriales, entreprises), sur des thématiques incluant l'aménagement du territoire, l'agriculture et la biodiversité, la fourniture d'énergie, la mobilité ou la médiation scientifique. Elle s'implique dans la transition écologique par son expertise, des projets de recherche-action, et plus généralement comme partie prenante de la dynamique de ces territoires. Etant donné ce riche historique et la multitude des opportunités offertes, l'université souhaite identifier les parties prenantes pertinentes pour ses objectifs stratégiques via une cartographie systématique.

Le partenariat peut prendre plusieurs formes (actions d'animation, projets communs, conventions, participation à des groupes d'expertise ou à la gouvernance), allant jusqu'au mécénat pour financer des actions emblématiques au service de la politique développement soutenable de l'université (concernant par exemple la démonstration d'alternatives « bas-carbone » ou de démarches exemplaires en la matière). Nous proposons de faire vivre ce réseau de partenaires à travers une rencontre annuelle centrée sur la transition écologique. La « charte éthique du mécénat », en cours d'élaboration par la Fondation Partenariale de l'université Paris-Saclay, intègre des objectifs de développement soutenable et traduit son engagement dans le montage des partenariats et ses différentes actions.

Certaines actions du présent schéma, notamment sur l'axe "environnement" (axe 4), devront être conduites avec ces partenaires – par exemple sur la production d'énergie renouvelable (voir plan photovoltaïque en cours avec l'EPAPS), la mobilité et l'adaptation aux changements climatiques (avec les collectivités locales), ou la préservation de la biodiversité.

Tableau récapitulatif des actions

Actions	Planning	Portage	Pilotage	Objectifs/indicateurs
Cartographier les parties prenantes externes	Mi-2026	Présidence VP DS&RS	DirMarC ?	Identification des parties prenantes pertinentes, et prise de contact
Renforcer le dialogue avec les parties prenantes	2026-	Présidence VP DS&RS	DET CTE	Journée "DS" avec les partenaires Mise en relation via Fondation, OI, conventions, gouvernance...
Favoriser les actions communes avec les partenaires	2026-	VP DS&RS	CTE Services concernés	Plan photovoltaïque, projets de développement des énergies renouvelables, plan mobilité, actions en faveur de la biodiversité
Financer des actions emblématiques par le mécénat	2025-	VP Fondation VP DS&RS	Fondation	Montage d'une action partenariale par an ?

Axe 2. Enseignement et formation

Pionnière en la matière, l'Université Paris-Saclay propose de nombreuses formations dans le domaine de la transition écologique et du développement soutenable, dans tous les grands secteurs disciplinaires (5 licences professionnelles, environ 55 M2, 6 diplômes ou spécialisations ingénieurs, et 10 masters spécialisés). Par ailleurs, elle a pour ambition de sensibiliser un très grand nombre d'étudiants quelle que soit leur spécialité, notamment via le cours en ligne « Enjeux de la transition écologique ». Celui-ci est actuellement suivi chaque année par environ 4000 étudiants en licence ou master. Plus largement, elle vise à proposer un continuum de formations dans le domaine des transitions écologiques, du premier cycle au doctorat, avec des objectifs d'apprentissage spécifiques à chaque cycle, en lien avec le référentiel de compétences proposé par l'université virtuelle environnement et développement durable (UVED). L'Espace Pédagogique Commun en Environnement (EPCE), structure interne permettant de mutualiser et partager des enseignements transversaux au niveau Master, sera renforcé pour favoriser l'intégration des enjeux liés à la transition écologique et au développement soutenable (TEDS) dans les parcours de formation. Il sera aussi mobilisé pour aider les formateurs à développer des pratiques innovantes et à faire évoluer leurs cours et parcours de formation.

De par sa forte expertise interne, l'Université Paris-Saclay est en bonne position pour proposer des dispositifs de formation aux enjeux de la transition écologique pour l'ensemble de ses personnels. Cette montée en compétences est indispensable pour accompagner les enseignants et les personnels d'appui dans l'évolution des formations, les chercheurs et personnels des laboratoires dans l'adoption de pratiques écoresponsables, les services et directions dans la réduction des impacts environnementaux de l'université, ou encore tout-un-chacun dans l'adoption de pratiques plus respectueuses de l'environnement dans ses activités quotidiennes. Une première étape consiste en la journée de formation "Demain autrement", proposée depuis la fin 2024 à l'ensemble des personnels. Les auditeurs ont accès à un certain nombre de ressources pour approfondir, et des cours en ligne (SPOC) sont mis à leur disposition sur les "enjeux de la transition écologique" ou la « recherche responsable ». Selon leurs secteurs et branches d'activité et métiers, ils ou elles pourront s'investir dans des réseaux métiers, de plans d'action d'unités de recherche, de départements d'enseignement ou de services administratifs. Sur des thématiques plus larges, l'Université propose également une large liste de formations internes ou externes en matière d'égalité, diversité, inclusion et prise en compte du handicap, de santé et sécurité au travail, de qualité de vie et des conditions de travail.

Au-delà de la sphère académique, l'Université Paris-Saclay se doit d'irriguer tous les secteurs de l'économie pour renforcer les capacités des acteurs publics et privés à aborder les défis de la transition socio-écologique. La formation tout au long de la vie est d'autant plus cruciale concernant le développement soutenable que ces enjeux sont apparus récemment et que les décideurs actuels manquent de compétences ou de connaissances sur ces sujets multiples et complexes. L'Université s'appuie sur ses Objets Interdisciplinaires (notamment le DU AllCAN) comme sur ses projets « Compétences et métiers d'avenir » et Campus des métiers et qualifications pour développer une offre sectorielle ou plus transversale pour permettre une montée en compétences de professionnels en poste par rapport à la transition écologique.

Objectif 2.1. Renforcer la présence de la transition écologique et développement soutenable dans la formation initiale

Au niveau 1er cycle, l'université Paris-Saclay est la première en France à avoir introduit, dès la rentrée 2020, un enseignement pluridisciplinaire de masse sur les enjeux de la transition écologique, via un SPOC (small and private online course) obligatoire pour les étudiants en deuxième année de licence, en accord avec les recommandations du rapport Jouzel & Abbadie (2022). Il repose sur les contributions d'un collectif de plus de 40 collègues de l'université et permet aux étudiants de bien comprendre les enjeux des transitions écologiques². Sa mise à jour (en cours) permettra de le déployer auprès de l'ensemble des étudiants de licence et des filières BUT (5000 étudiants/an), en le contextualisant en fonction des grands domaines disciplinaires. Les normaliens et normaliennes de 1ère année peuvent par ailleurs valider la formation socle obligatoire « TEDS » (pour transition écologique et développement soutenable) par le suivi du SPOC. De façon générale, d'autres actions spécifiques aux établissements composantes sont précisées dans les documents spécifiques à leur périmètre (feuille de route climat ou schémas directeurs – voire Annexe A).

Au niveau 2ème cycle, il est essentiel que chaque étudiant diplômé de master ait compris comment sa discipline s'articule avec les enjeux des transitions. Ces enjeux sont au cœur de nombreuses formations de masters ou spécialisations ingénieurs ou encore de mastères spécialisés portés par les établissements composantes. Ainsi, le développement soutenable est au cœur de 16 diplômes ou spécialisations ingénieurs et 10 mastères spécialisés, et est proposé dans deux diplômes d'établissement avec une approche spécifique : le programme transverse Agir pour le Climat (issu de l'OI ALLCAN) forme étudiants et professionnels pour accélérer la transition climatique, tandis que l'Année de Recherche en Sciences pour les transitions écologiques (proposée par l'ENS Paris-Saclay) vise à rapprocher différentes approches disciplinaires pour répondre aux questions environnementales.

L'université a souhaité faire un état des lieux au niveau master des activités d'enseignement autour du développement soutenable par l'intermédiaire des GS avec des échanges autour d'un fil conducteur : comment s'assurer que les étudiants de niveau master aient bien compris comment leur discipline s'articule avec les enjeux du DS et plus largement avec la société et la construction des savoirs utiles pour les transitions. Une première cartographie des formations permet de mettre en avant une liste de 55 parcours de M2 en relation avec le développement soutenable, avec une gradation permettant de bien les positionner. Cette cartographie des M2 est complétée par la liste des UEs qui participent des formations (soit niveau « acculturation » soit niveau avancé), ainsi que la liste des activités autres qui peuvent être proposées, soit de manière optionnelle, soit obligatoire (MOOC, cycle de conférences, etc).

L'Espace Pédagogique Commun pour l'Environnement (EPCE) est une plateforme originale qui permet de recenser et de mettre en commun un ensemble d'unités d'enseignement (UE) transversales et d'ouverture pour les étudiants des parcours de mention de master tournées vers l'environnement. Ces UE incluent un cycle de conférences sur l'environnement, et une formation à l'analyse pluridisciplinaire d'une problématique environnementale par groupes d'étudiants issus de différentes mentions. Les UE d'ouverture permettent aux étudiants d'acquérir des connaissances de base au choix sur différents domaines de l'environnement. Elles sont plutôt à destination des étudiants qui n'ont pas forcément des

2 <https://ecole-universitaire-paris-saclay.fr/formation/formation-aux-enjeux-citoyens>

connaissances dans le champ disciplinaire considéré. Ces UEs ne sont actuellement proposées que pour certains cursus de Master, et l'élargissement à d'autres cursus est prévu avec le renforcement de l'EPCE.

Conformément à la volonté exprimée par le MESR, l'Université souhaite que toutes les formations de Master comprennent au moins un enseignement focalisé sur le développement durable. Les modalités sont laissées au choix des équipes pédagogiques, qui pourront s'appuyer sur l'EPCE pour proposer une activité dans leur offre. A titre d'exemple, un module certifiant type « enjeux de la discipline en développement soutenable » pourrait être proposé en début de cursus à tous les étudiants, comme l'a mis en place la Graduate School de Chimie. Les étudiants pourraient avoir la possibilité de suivre une UE de l'EPCE, comme le cycle de conférences pré-cité, ou des MOOC ou SPOC pré-sélectionnés par l'équipe pédagogique. L'EPCE sera renforcé pour guider les responsables de Master dans ce choix de modules, en lien avec les ressources qui vont être mises à disposition sur le portail de l'UVED (université virtuelle environnement et développement durable).

Au niveau doctorat, une formation via un cycle de séminaires enregistrés et mis en ligne a été déployée à l'été 2023 pour donner à tous les doctorants des éléments de contexte, à leur niveau de connaissances sur les enjeux des transitions écologiques. Un SPOC sur l'impact des pratiques de recherche sera proposé aux doctorant-es à l'été 2025. L'objectif visé ici est que chaque doctorant sache s'interroger sur ses pratiques de recherche dans le contexte des transitions, et situer l'impact de ses recherches. A différents moments de leurs parcours, les étudiants ont la possibilité de mesurer leurs progrès dans l'apprentissage des compétences « TEDS » via un test spécifique, le TASK (The Assessment of Sustainability Knowledge) proposé par la société SuliTest.

Tableau récapitulatif des actions

Actions	Planning	Portage	Pilotage	Objectifs/indicateurs
Mettre à jour le SPOC "Transition écologique"	Rentrée 2026	VP CFVU VP DS&RS	DIP	6000 étudiants formés/an
Institutionnaliser l'EPCE	2026 -	VP CFVU	DFR? DIP?	Tout étudiant-e ou doctorant-e intéressé-e peut avoir accès aux ressources de l'EPCE
Insérer les TEDS au niveau Master	Rentrée 2026	VP CFVU	DIP	1 module TEDS dans chaque parcours de Master
Mettre à disposition de ressources via l'UVED	Fin 2025	VP CFVU	DIP	Transfert de capsules vidéo et de SPOCs
Créer un Parcours doctoral sur la transition écologique	Fin 2026	VP DS&RS VP Doctorat	MDD	20 doctorant-es formés chaque année

Objectif 2.2. Accompagner la montée en compétence de l'ensemble des personnels

En appui au travail continu pour compléter son dispositif de formation, l'université accompagne ses enseignants-chercheurs dans l'évolution de leur formation pour y intégrer les enjeux du développement soutenable. Des échanges avec les Graduate Schools en 2023 ont notamment conduit à proposer une montée en puissance de l'espace pédagogique commun pour l'environnement (EPCE), avec un volet à destination des enseignants. L'EPCE pourra donc proposer des UE « modèles », à utiliser telles quelles ou à adapter selon la thématique souhaitée, des conférences clé en main, et un annuaire de compétences internes. Plus largement, il mettra à disposition un ensemble de ressources (disponibles sur le portail de l'UVED ou le site "Agir pour la transition" de l'ADEME), et un accompagnement personnalisé par un-e coordinateur/rice pédagogique.

Des journées d'études thématiques seront mises en place pour accompagner les enseignants et enseignants-chercheurs souhaitant faire évoluer leur pratique d'enseignement disciplinaire. Organisées par la GS MRES en lien avec les Graduate Schools disciplinaires ou thématiques, elles auront pour objectif de produire des fiches méthodologiques, des cas d'études ou encore un annuaire de compétences. En complément, l'université propose depuis la rentrée 2024, un bonus qualité pédagogique en Développement Soutenable pour les enseignants désireux de faire évoluer leurs enseignements, correspondant à une décharge de 20 h éq. TD sur l'année.

La formation "Demain autrement" est proposée à tous les personnels depuis l'automne 2024. Conçue à partir des rapports du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) et de l'IPBES (Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services), cette formation vise à délivrer à chaque auditeur un socle commun de connaissances sur les enjeux de transition écologique, et à leur donner des clés pour comprendre et agir par rapport à ceux-ci. Une fois cette base acquise, des formations plus spécifiques par métier ou secteur d'activité seront proposées. Une formation est par exemple d'ores-et-déjà accessible aux personnels du CESFO pour qu'ils puissent faire évoluer leurs pratiques en intégrant moins de produits carnés.

Le SPOC "recherche responsable" mentionné dans l'objectif 2.1 permet de sensibiliser les personnels des laboratoires (dont les chercheurs) aux impacts environnementaux de leurs pratiques de recherche, et leur fournit des apports conceptuels et méthodologiques pour calculer et réduire ceux-ci. Il s'adresse en particulier aux doctorants mais reste pertinent pour toute activité de recherche, en mettant en avant les actions possibles au niveau d'un laboratoire ou d'un projet de recherche.

Sur des thématiques plus larges liées au développement soutenable, l'Institut de Formation des Personnels/Observatoire des Compétences (IFPOC) propose une large liste de formations internes ou externes en matière d'égalité, diversité, inclusion et prise en compte du handicap, de santé et sécurité au travail, de qualité de vie et des conditions de travail, ou sur les sujets sociétaux en général (intégrité scientifique et déontologie, science ouverte, probité et anticorruption).

Tableau récapitulatif des actions

Actions	Planning	Portage	Pilotage	Objectifs/indicateurs
Proposer des journées d'études thématiques	2025 - 2026	VP CFVU VP DS&RS	GS et CM DIP IFPOC?	18 journées (une par GS) Ateliers de réflexion sur la modification des syllabi
Déployer la formation "Demain autrement"	2025 - 2027	VP DS&RS	IFPOC	16 000 personnels formés
Former les enseignants/EC et faire évoluer les formations	Rentrée 2026	VP CFVU	DIP?	10 congés pédagogiques DS/an Renforcement de l'offre de l'EPCE pour les EC (ressources, appui en coordination pédagogique)
Sensibiliser et former les personnels de recherche	2025 - 2027	VP DS&RS VP Recherche	DIP, IFPOC? MDD	Suivi du SPOC "recherche responsable" par 4000 personnes dont 1500 doctorants/an

Objectif 2.3. Développer une offre ciblée pour la formation tout au long de la vie

La formation professionnelle constitue l'un des quatre piliers du plan d'investissement de l'Etat « France 2030 » visant à accélérer la transition écologique, « pour accompagner les entreprises dans l'anticipation des mutations économiques et organisationnelles, dont le développement des compétences pour l'exercice de nouveaux métiers ». Les projections de France Stratégie et de la DARES identifient plusieurs métiers liés à la transition écologique qui devraient connaître une forte demande d'ici 2030, et des enjeux de reconversion posés par celle-ci (passage du thermique à l'électrique dans le secteur automobile, par exemple). L'Etat ambitionne par ailleurs de former l'ensemble de ses fonctionnaires au développement durable, et place universités et ONR au cœur des parcours de formation à mettre en place à développer et à animer.

L'Université Paris-Saclay contribue à ces efforts via des dispositifs de formation tout au long de la vie ciblant différents publics : des professionnels issus de métiers ou secteurs particuliers présentant des besoins techniques (exemple des énergies décarbonées), une offre en direction des managers et cadres proposant une vision plus stratégique des enjeux et implications du développement soutenable pour leurs activités et organisations, des formations pour les personnes en reconversion, un public plus large à accompagner pour la prise de conscience des enjeux écologiques et sociétaux, dont par exemple les collectivités territoriales qui sont amenées à se saisir de ceux-ci (pour les plans d'adaptation ou les plans climat territoriaux).

Les dispositifs mobilisés incluent la micro-certification pour des formations courtes, des diplômes universitaires (DU) sur des thématiques plus larges, des démarches de VAE qui peuvent impliquer des micro-certifications ou bilans de compétences spécifiques en « développement soutenable », et cibler en particulier nos alumni, ou encore l'essaimage de formations disponibles en interne, au niveau de la formation initiale ou des personnels de l'Université. C'est le cas de la formation « Demain autrement », mentionnée dans l'objectif 2.2, ou du jeu pédagogique « Cognitive Wargame » (sur les enjeux de l'information, dans le contexte de la transition écologique), qui pourraient être adaptés pour un public plus large.

En cohérence avec son positionnement reconnu sur la formation et la recherche concernant le développement soutenable, l'Université ambitionne de renforcer son offre en direction des publics pré-cités sur la base d'une cartographie de l'offre existante au sein des différents établissements. Ce diagnostic permettra de créer un catalogue complet, adapté à ces cibles et aux enjeux perçus comme prioritaires et pertinents au vu de l'expertise et des ressources de l'Université. Celle-ci s'appuiera sur les nombreux projets « compétences et métiers d'avenir » (CMA – France 2030) et nos Campus des Métiers et Qualification d'excellence (CMQe) qu'elle a obtenus, sur des thématiques concernant entre autres l'énergie, l'économie circulaire, la mobilité, l'agriculture et la transition agro-écologique, ou l'intelligence artificielle. L'objet interdisciplinaire ALLCAN propose depuis plusieurs années un DU « Agir pour le climat », ouvert aux professionnels, et les Graduate Schools ainsi que nos autres objets interdisciplinaires, déjà impliqués dans ces dispositifs, pourront être sollicités et mobilisés par rapport à ces perspectives.

Tableau récapitulatif des actions

Actions	Planning	Portage	Pilotage	Objectifs/indicateurs
---------	----------	---------	----------	-----------------------

Créer un catalogue complet adapté aux différents publics concernés	2025 -	VP CFVU	DFTLV Services Exed	Cartographie de l'offre actuelle en matière de DS Création du catalogue et mise en oeuvre
Utiliser la VAE pour certifier des compétences en développement soutenable	2025 -	VP CFVU	DFTLV	Objectifs à définir
Proposer des modules sectoriels ciblés complétant l'offre de formation	2025 -	VP CFVU	Services Exed CMA	Nouveaux modules sectoriels, donnant lieu à des micro-certificats
Créer des DU thématiques	2026 -	VP CFVU	CMA/CMQ	Création de Dus en Economie circulaire, Hydrogène, Batteries
Faire essaimer les formations existantes vers de nouveaux publics	2026 -	VP CFVU VP DS&RS	Services Exed IFPOC	Utilisation par des acteurs externes (p.e., collectivités territoriales, administrations...)

Objectif 2.4. Innover et faire rayonner nos formations aux enjeux de la transition écologique et du développement soutenable

L'enseignement des enjeux liés à la transition écologique et au développement soutenable (TEDS) nécessite des pratiques innovantes et un "changement de posture" de la part des formateurs. Le rapport Jouzel&Abbadie met en avant des nouvelles formes de pédagogies actives, « plus propices à l'acquisition de connaissances et de compétences interdisciplinaires ». L'approche par compétences, en cours de généralisation dans les différentes formations de l'université, est particulièrement nécessaire et adaptée pour les TEDS. L'enjeu de massification et d'intégration dans des maquettes existantes pousse par ailleurs au recours à des formats numériques asynchrones (SPOC ou MOOC), plus faciles à intégrer mais devant aussi s'articuler avec des temps en présentiel pour suivre les apprentissages et favoriser les débats et échanges entre apprenants.

En lien avec l'objectif 3.2 pré-cité, l'université vise à accompagner les enseignants et enseignant-chercheurs dans la conception et l'appropriation de formes pédagogiques innovantes. Outre le numérique, les jeux sérieux, la pédagogie par action (« learning by doing ») et par projet, la mise en situation, les conférences et débats (dont le « débat mouvant ») font partie des formats à expérimenter et promouvoir. L'espace pédagogique commun pour l'environnement se positionne comme un point focal de l'université pour produire des ressources et proposer des pratiques innovantes, qui donneront lieu à des formations spécifiques (journées de formation, webinaires, ateliers, écoles d'été/hiver sur plusieurs jours), comportant elles-mêmes des formes innovantes du type expérience immersive pour créer une dynamique collective.

Les sciences participatives et de la conception seront également mobilisées pour la conception de scénarios de transition, permettant d'appréhender des systèmes complexes avec des approches multi-niveaux, multicritères. Ces formations seront destinées aux étudiants de Master et des composantes de l'université. Elles seront centrées sur la réalisation de projets en interdisciplinarité pour faire face aux « Wicked Problems » que posent les transitions et s'appuieront sur la formation aux pratiques et à la culture du Design et des sciences de la conception. Ces formations contribueront dans un second dans l'émergence d'un référentiel national.

En lien avec la stratégie de partenariat international mentionnée pour la recherche, l'université compte développer des partenariats avec les pays du Sud pour contribuer à l'intégration des TEDS dans leurs cursus de formation, et accueillir des étudiants pour renforcer leurs capacités par rapport à ces sujets. L'accès à des énergies décarbonées ou l'adaptation aux changements climatiques constituent des thématiques cruciales pour leur développement. Un projet pilote « Egalité des chances », ciblant quelques partenaires africains, est en préparation pour la rentrée 2026, pour une mise à l'échelle ultérieure s'il s'avère concluant (voir objectif 5.3).

L'ouverture internationale est indispensable pour nos étudiants, et peut être vue comme conflictuelle avec la contrainte de réduction des émissions de GES. Celle-ci peut néanmoins être réalisée de façon virtuelle, via des cours en mode hybride ou séminaires en ligne, et le développement de réseaux organisant ces mobilités comme l'alliance EUGLOH. Le recours aux transports terrestres pour les mobilités en Europe (voire au-delà) est largement possible, et à systématiser. **Envisager un quota carbone, à l'image de l'INSA Lyon ?**

Pour étudiants comme enseignants, un principe de sobriété et de rationalisation dans les déplacements, pour privilégier les missions ou séjours moyenne / longue durée, ne peut qu'être fortement recommandé.

Tableau récapitulatif des actions

Actions	Planning	Portage	Pilotage	Objectifs/indicateurs
Développer les sciences participatives	2025 - 2026	VP CFVU VP DS&RS	DET ?	Module sur la conception innovante pour la transition
Proposer des ressources et pratiques innovantes	2025 -	VP CFVU VP DS&RS	DIP	Développement de l'EPCE « côté enseignants »
Favoriser les pratiques innovantes	2025 -	VP CFVU VP DS&RS	DIP	Actions de formation des E-EC, sur différents formats
Projet "Egalité des chances" d'échanges internationaux	2025 - 2027	VP CFVU VP RI VP DS&RS	DRIE Fondation	Accords de partenariat Accueil de 10 étudiants/an

Axe 3. Recherche et innovation

Pôle de renommée mondiale sur les sciences de la durabilité³, l'université Paris-Saclay a inscrit le développement soutenable comme une priorité dans sa stratégie scientifique. Elle y reconnaît sa responsabilité dans la diffusion des connaissances sur les changements environnementaux et les risques associés, ainsi que sur les moyens que la science met à notre disposition pour accompagner la transformation vers une société durable. Elle s'engage par ce biais à jouer un rôle de levier dans la transition socio-écologique, à laquelle elle contribue en tant que productrice de savoirs et d'innovations, et par ses activités d'expertise, de médiation et de vulgarisation, et de promotion des valeurs du développement soutenable en général.

En mettant en visibilité les recherches menées sur ces sujets, en stimulant des réflexions, domaine par domaine, au travers des Graduate Schools, en favorisant l'interdisciplinarité entre les acteurs de la recherche déjà impliqués sur ces sujets au travers des Objets Interdisciplinaires concernés, l'Université entend renforcer ses recherches en lien avec le développement soutenable et mettre à disposition les résultats qui en découlent à travers sa politique de science ouverte.

L'université Paris-Saclay s'est dotée en 2023 d'une politique et d'un plan d'actions « Recherche et développement soutenable » (voir Annexe B), qui précise les actions qu'elle souhaite mettre en œuvre en lien avec sa Charte Développement Soutenable. Elle les inscrit dans une démarche inclusive, concertée entre les différentes entités de l'université, dont les ONR partenaires, et en accord avec les objectifs des ministères de tutelle. Les actions envisagées concernent les pratiques de recherche, pour réduire leurs impacts sur le climat, la biodiversité, et l'environnement en général, la prise en compte de enjeux du développement soutenable dans les projets de recherche évalués par l'université, les orientations de recherche en prônant une réflexion éthique, et une prise en main collective des actions à mener en mobilisant en particulier le réseau des référents DS des laboratoires.

Les objectifs et actions du présent schéma visent à accompagner la mise en place de cette politique, qui se doit en premier lieu d'être discutée et appropriée par la communauté de recherche dans son ensemble, sous la houlette de la CTE. L'Université s'engage par ailleurs à accompagner, dans la limite des moyens qui sont les siens, la reconnaissance des efforts déployés par les personnels pour respecter ses engagements et encouragera en ce sens les instances d'évaluation des carrières et de recrutement à apprécier les carrières au prisme de ces changements.

3 Pour une définition voir par exemple <https://www.insis.cnrs.fr/fr/evenement/science-de-la-durabilite-quels-enjeux-queles-opportunités>

Objectif 3.1. Intégrer le développement soutenable dans la stratégie Recherche et Innovation

Dans le document explicitant sa « politique recherche et développement soutenable », l'Université Paris-Saclay met en avant la prise en compte de la soutenabilité dans les appels à projet qu'elle pilote ou instruit, pour sensibiliser leurs porteurs et leur permettre de mieux identifier les leviers d'action. Concernant les équipements, des indicateurs de performance environnementale (concernant les émissions de GES ou la consommation d'énergie), renseignés par les fournisseurs, pourra faire partie des critères de choix. Plus généralement, les porteurs de projet pourront remplir un formulaire d'auto-évaluation concernant la durabilité de leurs projets. La charte verte ("Green Charter") utilisée pour les projets européens Marie Skłodowska Curie⁴ pourra servir de modèle pour intégrer les préoccupations environnementales dans la conduite du projet, en particulier dans les protocoles expérimentaux appliqués, ou le fonctionnement du projet. Concernant la portée du projet, la grille d'évaluation pourra comporter des questions sur la façon dont celui-ci permet faire progresser les enjeux de la transition, dans leurs dimensions environnementales, technologiques, sociales ou politiques. Cette démarche pourra également s'appliquer aux projets d'innovation, et aux différents AAP (POC in labs, maturation), en lien avec la SATT Paris-Saclay, et au-delà du seul pôle "agriculture et environnement". Le développement de l'intelligence artificielle et des pratiques associées appellent également des points de vigilance en termes d'empreinte carbone, y compris sur le volet formation.

Les campus de l'université Paris-Saclay constituent un lieu unique pour expérimenter et démontrer des innovations vertueuses, en lien avec sa politique de développement soutenable, sur des thématiques comme la valorisation des déchets, la production d'énergie renouvelable, la mobilité active ou l'économie circulaire. De façon générale, l'université pourra inclure des objectifs de durabilité et de responsabilité sociétale dans ses transferts technologiques. Une attention particulière sera portée à l'innovation inclusive, qui peut être abordée dès la phase de conception (approche « inclusion by design »), voire au service de l'inclusion comme le permet les développements de l'intelligence artificielle en termes d'accessibilité. Les acteurs de l'innovation seront sensibilisés à ces aspects via les formations proposées à l'ensemble des personnels sur ces thèmes (cf objectif 2.2) ou des formations spécifiques.

La réflexion sur les impacts liés aux recherches et à l'innovation constitue en amont un enjeu de formation pour les chercheurs et personnels des laboratoires, qui a motivé le dispositif "Demain autrement" mentionné dans l'axe Formation de ce schéma. Pour approfondir, l'université a mis en place un SPOC ciblé sur les pratiques de recherche responsables sur le plan environnemental, qui sera déployé au 2ème semestre 2025. Les aspects éthiques ou déontologiques liés à cette responsabilité sont abordés dans l'objectif 3.3, ci-après.

Les équipements scientifiques et plateformes partagées de l'Université constituent à la fois un atout en termes de mutualisation et de gains d'efficience et une concentration d'impacts environnementaux, de part leur consommation énergétique et d'eau ou leurs émissions de GES. Elles feront l'objet d'un accompagnement particulier, en termes de diagnostic et de financement pour réduire leurs impacts (jouvence, mise à jour). L'entretien et la maintenance des équipements, voire leurs possibilités de ré-emploi,

4 <https://marie-sklodowska-curie-actions.ec.europa.eu/accessible/green-charter>

sont une clé pour allonger leur durée de vie et réduire d'autant l'impact environnemental de leur mobilisation.

Tableau récapitulatif des actions

Actions	Planning	Portage	Pilotage	Objectifs/indicateurs
Intégrer un volet DS dans les appels à projet de l'université	Fin 2026	VP Recherche VP DS&RS	Direv GS	100% des AAP concernés
Intégrer un volet DS dans le financement de l'innovation	Fin 2026	VP Innovation VP DS&RS	Direv SATT	100% des financements concernés
Sensibiliser et former les équipes de recherche	2025 -	VP DS&RS VP Recherche	IFPOC?	N[500 ?] certifications du SPOC "Recherche responsable"/an
Promouvoir les démarches DS des laboratoires	2025 - 2027	VP DS&RS VP Recherche	DAPI Direv? Référénts DS	100% des laboratoires concernés en 2027 Réunions régulières du réseau des référents DS, et aide méthodologique
Financer les jouvences et réparation avec des budgets dédiés	2025 -	VP Recherche	Direv CET	
Mutualiser les équipements de recherche via les plateformes	2025 -	VP Recherche	Direv	
Mettre en place une plateforme de ré-emploi des équipements scientifiques	2026 -	VP DS&RS VP Recherche	DET	Mise en place d'une plateforme de ré-emploi, associant un compteur d'émissions de GES évitées
Promouvoir le savoir-faire pour l'entretien et la maintenance des équipements	2025 -	VP DS&RS		Mise en place réseaux métiers, notamment en BAP C

Objectif 3.2. Développer les interactions sciences-société et l'expertise en matière de développement soutenable

Université ouverte sur le monde et en prise avec de nombreux débats sociétaux, l'UPSaclay se caractérise par un fort rayonnement scientifique et culturel, appuyé par plusieurs structures dédiées aux actions entre « sciences et société ».

Sa direction culture, arts, sciences, société trace une « diagonale » entre la communauté scientifique et les citoyens, entre les différentes disciplines scientifiques et artistiques, entre les différents sites de l'Université et leurs territoires. Son action concerne à la fois les relations sciences-société (le partage des connaissances, la médiation et la vulgarisation scientifique), les activités et pratiques artistiques et culturelles de la communauté universitaire, les activités de croisement et d'hybridation entre arts et sciences et la recherche-crédation. La Maison d'Initiation et de Sensibilisation aux Sciences (MISS) contribue aux actions de médiation via un espace de pratique à la fois ludique et rigoureux, où élèves, enseignants et jeunes chercheurs expérimentent et découvrent ensemble les démarches scientifiques et la science « en train de se faire », dans le cadre de l'Université. Un autre dispositif original, la Scène de Recherche (ENS Paris-Saclay) fait dialoguer les arts, les sciences et les technologies à travers une programmation en salle et hors les murs, des ateliers de pratiques artistiques pour tous les publics et des projets d'action culturelle dans les établissements scolaires du territoire.

Ces structures et dispositifs seront mobilisés au service d'un intérêt croissant de l'UPSaclay et ses partenaires pour les grandes questions sociétales et environnementales, via des actions thématiques en lien avec les enjeux du développement soutenable, déjà présentes (citons par exemple un spectacle participatif sur les questions environnementales Manuel d'adaptation à la planète, de la compagnie LUT, et des problématiques locales sur l'artificialisation des sols et la question sociale (fortes disparités socio-économiques) de la Scène de Recherche, ou des interventions de la MISS sur les mécanismes des changements climatiques ou la biodiversité).

Sur un plan national voire international, l'UPSaclay contribue activement au media The Conversation dont elle est partenaire, notamment à ses rubriques « Environnement » et « Science et Société », et ce mouvement sera accompagné et renforcé (par exemple en encourageant les doctorants à disséminer leurs résultats de thèse). De façon similaire, la participation des scientifiques aux expertises à différents niveaux (local, national, international) sera encouragée par un soutien matériel et organisationnel.

Les étudiants constituent un public fortement sensibilisé et engagé dans les actions en lien avec le développement soutenable. L'université compte renforcer cet engagement par des actions participatives comme les challenges ou jeux sérieux autour de problématiques environnementales ou sociales, la mise en place d'ateliers ou de ressourceries, et accompagner leurs initiatives en général. La Commission pour la Transition Ecologique leur donnera une place à part entière dans la politique DS de l'université, et des moyens pour soutenir leurs projets en la matière. L'entrepreneuriat étudiant, qui fait l'objet de dispositifs d'accompagnement au sein des différentes entités de l'université, sera particulièrement encouragé pour les projets en lien avec le DS.

Tableau récapitulatif des actions

Actions	Planning	Portage	Pilotage	Objectifs/indicateurs
---------	----------	---------	----------	-----------------------

Favoriser la participation aux expertises scientifiques	2025 -	VP DS&RS VP R	DET La Diagonale ?	Parcours d'accompagnement formalisé
Encourager la médiation/vulgarisation sur les sujets DS	2025 -	VP Arts&Science	La Diagonale DirMarC?	Actions sur dispositifs « sciences-société » (Scène de recherche, <i>The Conversation</i> , MISS...)
Soutenir les initiatives étudiantes en lien avec le DS	2025 -	VP Vie étudiante	CET	Financement de projets étudiants Organisation de challenges
Soutenir l'entrepreneuriat	2025 -	VP Innovation	Direv	Mise en place d'indicateurs de suivi en lien avec le PUI (par exemple, une cible en termes de projets « Green-tech »)

Objectif 3.3. Promouvoir une réflexion éthique et un accompagnement déontologique dans la recherche et l'innovation

L'Université Paris-Saclay (ComUE à l'époque) s'est dotée en 2018 d'un Conseil pour l'éthique de la recherche et l'intégrité scientifique (POLÉTHIS), dont la mission est de développer au sein de l'université une culture partagée de la réflexion et de l'engagement éthiques. Elle s'est ainsi engagée dans une démarche soucieuse de valeurs fortes et attentive à une relation confiante et constructive entre la science et la société, et affirme sa volonté de créer les conditions favorables à une recherche raisonnée au service du bien commun. Il convient également de viser une production scientifique intègre, des pratiques dignes et respectueuses de principes incontestables.

Sollicitant les compétences et l'expertise de l'ensemble de la communauté universitaire, POLÉTHIS propose des formations aux enjeux de l'éthique de la recherche et de l'intégrité scientifique, notamment pour les doctorants, ainsi qu'un accompagnement en termes de veille éthique thématique. Un comité dédié peut être consulté par les chercheurs pour anticiper des aspects éthiques et de l'impact sociétal de leurs projets de recherche ou de leurs projets d'innovation. Les impacts sur les différentes dimensions du développement soutenable, et en particulier l'environnement, doivent être mis en exergue, qu'ils soient positifs (pour contribuer à la transition écologique, par exemple) ou négatifs, pour aboutir à une balance risques-bénéfices permettant de prendre des décisions informées.

Dans son avis « Intégrer les enjeux environnementaux à la conduite de la recherche – Une responsabilité éthique » (2022), le COMETS du CNRS indique que la réflexion éthique doit conduire à « s'interroger sur l'empreinte environnementale des sujets de la recherche ainsi que des voies pour les traiter ». Il invite le monde de la recherche à « un large débat sur ces questions », que nous proposons d'ouvrir par des conférences thématiques, déjà organisées au sein de certaines communautés, comme l'intelligence artificielle.

La réflexion éthique s'applique aussi aux partenariats noués par l'université, comme indiqué dans une charte votée par son CA en 2023, et prônant des choix en accord avec les valeurs de l'université, dont celles du développement soutenable. La mise en place d'un comité d'éthique concernant les partenariats de la Fondation participera de façon concrète de cette démarche.

Tableau récapitulatif des actions

Actions	Planning	Portage	Pilotage	Objectifs/indicateurs
Accompagner les chercheurs et innovateurs	2025 -	VP Recherche VP Innovation	Polethis ?	Mobilisation du comité pour anticiper les impacts sociétaux des projets
Former les praticiens en éthique de la recherche et en intégrité scientifique	2025-	VP Recherche	Polethis	Formation des docteurs de l'université (obligatoire) Elargir à l'ensemble des scientifiques ?
Mettre en débat le choix des thématiques de recherche en lien avec le DS	2025 -	VP Recherche VP DS&RS	Direv? GS ?	Organisation de 4 conférences thématiques/an
Intégrer les valeurs du DS dans nos partenariats	2025 -	VP Innovation VP Fondation	Fondation	Création d'un comité d'éthique sur le partenariat

Objectif 3.4. Encourager l'interdisciplinarité et le rayonnement international

Nécessaire par nature pour traiter des enjeux du développement soutenable, l'interdisciplinarité sera renforcée via le dispositif des objets inter-disciplinaires (OI), particulièrement adapté dans ce contexte. Les actions de recherche en lien avec le développement durable seront cartographiées pour mettre en visibilité les sciences de la durabilité dans l'université, identifier des thématiques émergentes ou transversales (par exemple sur les puits de CO2 ou la santé globale). Celles-ci pourront faire l'objet d'animations spécifiques, en lien avec les Graduate Schools, de groupes de travail voire de nouvelles propositions d'OI pour la vague 2026-2030. D'autres dispositifs ou structures comme l'Institut Pascal, la Maison des Sciences de l'Homme ou les chaires professeur junior pourront être mobilisés dans cette perspective.

Le positionnement international de l'université, très favorable sur le développement soutenable, contribuera à son attractivité, et son rayonnement sera renforcé via des partenariats internationaux ciblés sur ce sujet (via le Sustainability Policy Group de la LERU ou le réseau international U7+ (lié au G7), l'alliance EUGLOH, et d'autres réseaux centrés sur le développement soutenable comme l'université européenne de bioéconomie). Des programmes de collaboration spécifiques avec les pays du Sud seront engagés en lien avec une priorité de l'Université dans sa stratégie internationale, exprimant un principe de solidarité par rapport à ces pays où les besoins en termes d'accès à la connaissance et de recherche sur la transition écologique sont prégnants. Des actions sont également prévues pour venir en soutien aux étudiants et scientifiques étatsunien·nes, en particulier dans les domaines de la transition environnementale et du dérèglement climatique, de la santé ainsi que des sciences humaines et sociales (bourses Chateaubriand, Chaires de professeur junior, contrats de thèse spécifiques).

Tableau récapitulatif des actions

Actions	Planning	Portage	Pilotage	Objectifs/indicateurs
Encourager l'interdisciplinarité dans les recherches	2025 -	VP Recherche	Direv GS	% d'OI en lien avec le DS N projets inter-disciplinaires financés... Autres (CPJ?)
Développer les partenariats internationaux sur le sujet DS	2025 -	VP RIE VP Recherche VP DS&RS	DRIE	Cartographie des partenariats en lien avec le DS Accords-cadres avec N partenaires, incluant un focus DS ?
Faire émerger des recherches sur des sujets "orphelins"	2025 -	VP Recherche VP DS&RS	Direv GS	4 journées scientifiques/an sur ces sujets

Axe 4. Responsabilité environnementale

En lien avec des politiques et plans nationaux comme la stratégie nationale bas-carbone (SNBC) et la circulaire sur les services publics éco-responsables (2023), le plan Climat-Biodiversité du MESRI (2023) fixe des objectifs à ses administrations en termes de réduction de consommation d'énergie, d'émissions de GES et de préservation de la biodiversité. Il prévoit pour les deux premiers postes un rythme de diminution d'au moins 2%/an, et met en avant des leviers d'action concernant le parc bâtiementaire, la mobilité ou les achats. Le ministère préconise par ailleurs la réalisation d'un bilan des émissions de GES (BEGES) au "scope 3" ou complet, c'est-à-dire incluant les émissions liées au cycle de vie des produits ou services achetés, le transport des personnels et étudiants et la restauration, ainsi que l'amortissement des infrastructures.

L'université Paris-Saclay s'est pleinement engagée dans cette démarche, avec la réalisation d'un BEGES pour ses 10 composantes ("périmètre employeur") en 2023, ses 2 UMA et 2 de ses Ecoles. Ses laboratoires participent également à cette démarche via le réseau Labos1.5, qui permet d'envisager l'obtention du BEGES consolidé pour la fin 2026, ainsi que des plans d'action pour positionner une trajectoire de réduction à long terme compatible avec l'objectif français de neutralité carbone en 2050, et les objectifs intermédiaires de la SNBC (-30 % entre 2022 et 2030).

Une action de fond est indispensable pour atteindre les objectifs de sobriété énergétique, préalables aux réductions de GES. L'université a conduit un certain nombre d'études et de projets pour y parvenir, via des plans de rénovation énergétique, une meilleure gestion du chauffage, ou l'utilisation d'équipements moins énergivores. Ses implantations présentent également de belles opportunités pour déployer ou renforcer des productions d'énergie renouvelable (photovoltaïque, biomasse ou biogaz, géothermie), qui font l'objet d'actions en cours avec les partenaires des territoires.

Un défi important réside dans la décarbonation des transports, qui fait appel à l'engagement individuel et peut être freiné par des contraintes géographiques ou économiques. Différentes actions sont envisagées et ont été ou seront expérimentées, sur la base de plans de mobilité dont l'élaboration est prévue d'ici 2026. L'université s'est engagée à favoriser les mobilités douces et actives pour les déplacements domicile-travail ou sur ses campus, via la mise à disposition de vélos ou véhicules électriques, et le forfait mobilité durable, par exemple.

Les campus de l'université Paris-Saclay présentent des situations contrastées par rapport à la place du vivant et de la biodiversité, qui font d'ores-et-déjà l'objet d'une attention particulière et d'actions spécifiques à ses différents campus. La réalisation d'un atlas « quatre saisons » de la biodiversité est en cours sur les campus de l'ENS Paris-Saclay et de Bures-Orsay-Gif. Après de nombreuses opérations d'aménagement (notamment sur le plateau de Saclay), la préservation des habitats naturels constitue une priorité, de même que le recours aux solutions fondées sur la nature et la désimperméabilisation des surfaces, pour atténuer par ailleurs les risques hydrologiques.

Les achats représentent une part importante des impacts de l'Université, à la fois sur les volets environnementaux et sociaux. Celle-ci élabore actuellement sur son périmètre employeur un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER), qui reprend les principes énoncés dans la politique achats votée par le CA en janvier 2024, et précisera les actions à déployer sur un calendrier de deux ans. Les thèmes abordés incluent les questions de gouvernance en matière d'achats, d'économie circulaire, de parc immobilier durable, d'économie sociale et solidaire, d'égalité

femme-homme ou encore d'insertion des personnes éloignées de l'emploi. Les autres entités de l'UPSa-clay ont déjà mis en place des politiques d'achats responsables ou se situent dans une dynamique similaire.

Document provisoire

Objectif 4.1. Tendre vers une consommation énergétique sobre et propre

Au-delà des objectifs environnementaux, la crise récente de l'énergie a montré la vulnérabilité de l'université face à la volatilité des prix des ressources fossiles (y compris pour l'électricité), dont l'augmentation a fortement grevé le budget de l'université ces dernières années. Il est donc doublement impératif de réduire notre consommation d'énergie, que cela soit pour les bâtiments, le fonctionnement des équipements scientifiques ou le transport. Le mix énergétique de l'université comprend actuellement une part majoritaire d'énergie fossile pour le chauffage, avec des consommations autour de 41 GWh d'énergie primaire pour le périmètre employeur, à laquelle s'ajoute une consommation énergétique de 10.74 GWh (4.26 GWh de chauffage, 5.24 GWh d'électricité et 1.24 GWh pour le froid) pour l'ENS (en 2023, deuxième année pleine effective), 16,1 GWh pour CentraleSupélec et de 12,7 GWh. L'université s'inscrit dans la logique de respect du « décret tertiaire » de la loi Elan, qui fixe un objectif de 40 % de réduction pour 2030 par rapport à 2010. Nous prendrons comme année de référence (« t0 ») l'année 2024, postérieure à la livraison des derniers bâtiments, dont le Lumen.

Pour les bâtiments « historiques » (campus Bures-Orsay-Gif), les actions prioritaires concernent le chauffage avec une combinaison de mesures d'efficacité et de sobriété liées à la gestion technique des bâtiments et à leur rénovation progressive (voir Fiche action « Périmètre employeur » en annexe B). D'autres mesures comme la récupération de la chaleur fatale du Data Center permettent une économie d'énergie de 1.1 GWh/an via l'installation d'une pompe à chaleur basse température. L'application du « décret tertiaire » implique une baisse minima de 2 %/an des consommations d'énergie primaire liées au chauffage (ou 10 % d'ici 2030).

Les nouveaux bâtiments mis en service par l'Université Paris-Saclay sont plus performants sur le tertiaire (chauffage ou éclairage) mais plus consommateurs d'électricité à cause de la présence de sorbonnes et d'équipements scientifiques. La rationalisation de l'utilisation de ces équipements (sorbonnes sous-utilisées par exemple), leur mise à jour et leur jouvence pour obtenir des gains d'efficacité, sont des mesures à privilégier pour réduire la consommation d'électricité. Différentes mesures de sobriété ont été étudiées ou mises en place dans les années récentes : une campagne de "relamping" pour généraliser les éclairages à LED, remplacement du matériel de recherche énergivore et mise en commun d'équipements (via les plateformes partagées et le dispositif Plug'In Labs). Le méso-centre de calcul mis en place par l'UPSaclay constitue un bon exemple de mutualisation permettant des gains d'efficacité notamment par la valorisation de la chaleur générée. Le passage à des LED dans les serres de l'IPS2, financé par le COMP, permet une économie de 35% sur le poste d'éclairage.

En complément des mesures de sobriété, la transition énergétique impose de basculer d'un mix basé sur les énergies fossiles à des formes d'énergie renouvelables, pour lesquelles nos territoires d'implantation offrent de belles opportunités. Une étude d'opportunité réalisée en 2023 a évalué le potentiel de déploiement de panneaux photovoltaïques sur toiture de bâtiment ou sur ombrière de parking à un potentiel d'installation maximum de 5 MWc (Mégawatt-crête), conduisant à une production annuelle d'environ 5,5 GWh d'électricité renouvelable. Un plan photovoltaïque est à l'étude sur le plateau de Saclay, avec l'EPAPS, incluant des toitures (exemple du centre omnisports du Moulon) et de l'agri-voltaïsme. Une chaufferie biomasse d'une puissance de 1 MW est par ailleurs en cours de financement, tandis qu'un projet de méthanisation combinant les biodéchets de l'université et des communes du plateau de Saclay, ainsi que des déchets agricoles, est à l'étude. Le recours à la géothermie pourrait être optimisé pour réduire la consommation de gaz naturel du réseau de chaleur de Saclay. Une cartographie

précise des potentiels de production d'EnR sera produite à l'échelle des différents campus, à partir des études faites par l'EPAPS et la communauté d'agglomération Paris-Saclay (CPS) pour ce qui concerne ce territoire.

La sobriété énergétique passe aussi par des mesures concernant la mobilité, pour les déplacements hors site ou pendulaires, pour les personnels comme pour les étudiants. Cette mobilité représente par ailleurs une part significative des émissions de GES, à l'échelle d'un établissement comme AgroParisTech ou de l'UEVE, par exemple (un tiers du bilan total). L'université Paris-Saclay favorise les mobilités douces (via le forfait mobilité durable, par exemple, déjà déployé dans plusieurs établissements), et réalise actuellement un diagnostic des déplacements sur et vers ses campus. Elle propose de réaliser un plan mobilité sur le périmètre employeur, à partir d'un diagnostic en cours sur la circulation au sein du campus Bures-Orsay-Gif. **A compléter pour les autres établissements (pour la fin 2026 ?).**

Le report de l'avion vers le train pour les trajets de moins de 3 heures en train a été voté par le conseil d'administration en février 2021. Cependant l'application effective et systématique de cette mesure doit faire aujourd'hui l'objet d'une évaluation. Compte tenu des différences entre institutions sur l'application de cette mesure (le CNRS mettant la limite à 6h, par exemple), une harmonisation est ou sera proposée.

Tableau récapitulatif des actions

Actions	Planning	Portage	Pilotage	Objectifs/indicateurs
Chauffer les bâtiments de façon efficace au niveau du tertiaire	2025 -	VP Patrimoine VP DS&RS	DAPI Directions Patrimoine	Respect des objectifs du décret tertiaire pour 2030
Réduire la consommation d'électricité sur les équipements scientifiques	2025 -	VP Patrimoine VP Recherche	DAPI Direv	Leviers spécifiques en lien avec les plans d'action des laboratoires Diagnostic (plateformes)
Produire et consommer des énergies renouvelables	2025 - 2030	VP DS&RS VP Patrimoine	DET DAPI	Cartographie du potentiel EnR Projets photovoltaïque, chaufferies biomasse, méthanisation, géothermie (?)
Inciter au report sur les mobilités douces	2025-2026	VP DS&RS	DET DAPI	Plan de circulation Plan de mobilité, incluant un plan d'actions Mesures incitatives pour le report de l'avion vers le train

Objectif 4.2. Réduire les émissions de gaz à effet de serre de l'université

Plusieurs entités de l'Université Paris-Saclay ont procédé à la réalisation de bilans d'émissions de GES (BEGES) sur leurs périmètres, incluant ou non les unités de recherche. Environ un tiers de celles-ci sont engagées dans une telle démarche, en lien avec l'initiative Labos1.5. A titre d'exemple, le "périmètre employeur" a émis 48 kt éq.CO₂ en 2021 ; CentraleSupélec (campus de Gif-sur-Yvette) 9 kt CO₂ en 2022 ; pour , AgroParisTech (campus de Palaiseau) : 13,9 kt CO₂ en 2022 ; l'UEVE : 17,5 kt CO₂ en 2019 ; l'UVSQ : Y pour UVSQ (2022). L'estimation pour les 80 laboratoires (sur 220) ayant effectué leur BEGES avec l'outil GES1.5 est de XX, avec des doubles comptages (les 10 laboratoires du campus AgroParisTech Paris-Saclay étant ainsi comptabilisés dans le bilan "AgroParisTech"). L'Université vise à consolider l'ensemble de ces bilans pour aboutir à un outil de suivi de ses émissions sur le périmètre large (à horizon 2026), avec une possibilité de modéliser l'effet des mesures qui suivent pour définir une trajectoire de réduction d'ici 2050. La CTE pourra le mobiliser pour coordonner les plans d'action définis par les différentes entités de l'Université.

Les consommations d'énergie, notamment pour le chauffage, sont à l'origine d'environ un quart des émissions de GES de l'Université, en l'état actuel des bilans. Les mesures de sobriété énergétique détaillées dans la partie précédente (Objectif 3.1) devraient permettre une baisse des émissions d'environ 5%/an sur ce poste, soit 1%/an sur le bilan global. Le passage à des énergies renouvelables constitue une réponse complémentaire beaucoup plus efficace puisque le mix est encore assez carboné, en recourant à des sources dont les facteurs d'émission par kWh fourni sont largement inférieurs. La chaudière biomasse en cours d'étude sur le site du Belvédère permettra ainsi une économie de 1 000 t éq.-CO₂ par an, soit près de 2% des émissions du périmètre employeur.

La décarbonation des déplacements domicile-travail et intra-campus sera prise en charge via les politiques favorisant les mobilités douces et actives (cf Objectif 3.1). Concernant les missions ou déplacements dans le cadre des études, des mesures incitatives en faveur du train seront proposées aux étudiants (comme un forfait de 100€ pour les étudiants mis en place par l'ENS Paris-Saclay). Certaines composantes se sont équipées en vélo électriques de pour les déplacements intra-campus ou pour tester des déplacements domicile-travail. Une relance de la dynamique co-voiturage avec un nouvel opérateur va également être proposée par AgroParisTech. Compléter par les autres politiques d'établissement. Ces différentes politiques pourront faire l'objet d'une harmonisation dans le cadre des travaux de la CTE (voir l'exemple du report avion/train en page précédente).

Les actions visant à réduire les émissions de GES de la recherche sont présentées dans l'axe 3 de ce schéma, via un accompagnement des démarches enclenchées par les laboratoires. Ceux-ci seront amenés à définir des plans d'action compatibles avec les objectifs de réduction. Une action spécifique est prévue en direction des plateformes, ciblant des gains d'efficacité énergétique, une rationalisation ou mise à jour des équipements, ou des émissions de composés à fort potentiel de réchauffement (traceurs, fluides frigorigènes).

La compensation des émissions (par des techniques de puits de CO₂ atmosphérique par exemple) n'est pas jugée comme prioritaire dans les années qui viennent, pour conserver l'accent sur les réductions d'émissions. Elle pourra être envisagée à moyen terme pour atteindre la neutralité carbone face à des émissions incompressibles.

Tableau récapitulatif des actions

Actions	Planning	Portage	Pilotage	Objectifs/indicateurs
Calculer un bilan GES consolidé sur l'université	Fin 2026	VP DS&RS	DET?	Obtention du bilan, et outil de suivi et de calcul d'une trajectoire de réduction
Coordonner les plans d'action	2026 -	CTE	DET	Compte-rendu annuel des actions DS réalisées sur le périmètre large
Réduire les émissions de GES liées à l'énergie	2025 -	VP Patri-moine VP DS&RS	DAPI	Réduction de 5%/an des émissions liées au chauffage et à l'électricité
Eviter des émissions grâce aux énergies renouvelables	2025 - 2027	VP Patri-moine VP DS&RS	DAPI Direv?	Réduction de X kt éq.-CO2/an
Inciter au report sur les mobilités douces	2025 -	VP DS&RS	DET DAPI?	Réduction des émissions liées aux déplacements pendulaires et aux missions (-30% en 2030?)
Compenser les émissions incompressibles...?	2027 -?			Mobilisation des puits de carbone agricoles du plateau de Saclay

Objectif 4.3. Préserver la biodiversité sur nos campus

Hormis le campus historique de Bures-Orsay-Gif, qui se distingue à la fois par sa taille et la qualité de ses espaces verts, peu d'implantations de l'université présentent des éléments de diagnostic sur la biodiversité qu'ils intègrent et son évolution récente, faute notamment de méthodologie standardisée ou d'incitation légale à documenter celle-ci. L'établissement d'un bilan sur l'ensemble des campus constitue un premier point dans le plan d'action sur cette thématique, permettant de faire un état des lieux, et de tester l'efficacité de mesure de protection, restauration ou amélioration. A titre d'exemple, l'Atlas de la biodiversité en cours de réalisation sur le territoire de Bures-Orsay-Gif a l'ambition d'acquérir une meilleure connaissance de la biodiversité du site et d'identifier les enjeux spécifiques, d'aider à la décision dans les projets de valorisation du territoire universitaire, et de sensibiliser les acteurs du territoire et les usagers du site universitaire. Une démarche similaire est en cours à l'ENS Paris-Saclay.

La biodiversité fait d'ores-et-déjà l'objet d'une attention particulière : gestion raisonnée des espaces verts, fauchage sans ramassage, présence de jardins partagés ou des ruches sur les campus UVSQ ; bannissement des pesticides et pratique de tontes raisonnées dans les espaces verts de Bures-Orsay-Gif, et transformation d'une partie du campus en parc botanique ouvert au public, prairie non fauchée sur le campus AgroParisTech Paris-Saclay, mise à disposition d'espaces potagers pour la communauté universitaire à l'UEVE...

Après de nombreuses opérations d'aménagement (notamment sur le plateau de Saclay), la préservation des habitats naturels constitue une priorité pour l'université Paris-Saclay, d'autant que certains de ces espaces servent de supports à la recherche. Le changement climatique impacte leur fonctionnement, et nécessite des mesures d'adaptation. C'est le cas pour le bois de la Guyonnerie, géré en partenariat avec l'ONF, et qui présente depuis quelques années des signes de faiblesse. L'arrêt de l'artificialisation des sols, voire leur désartificialisation lorsque c'est possible, représente un deuxième enjeu. La programmation des travaux de rénovation des infrastructures en sous-sol et en surface doit prendre en compte de manière systématique le besoin de désartificialisation des sols, de sécurité, le déploiement du transport en vélo et la nécessité d'améliorer l'aménité des lieux dans les zones à forte affluence. Pour ce faire, la DAPI a recruté une programmatrice urbaniste afin d'établir une vision à moyen terme des campus.

L'université compte promouvoir les solutions fondées sur la nature (SFN) sur ses campus (eg, désimperméabilisation des sols, végétalisation du bâti, noues et bassins de retenue d'eau), qui participent aussi à l'adaptation des campus aux risques d'inondation et d'îlots de chaleur.

Les actions en faveur de la biodiversité doivent être plus largement conçues à l'échelle des territoires, en lien avec les parties prenantes. Sur le plateau de Saclay, l'association Terre&Cité mène des actions de protection et restauration de la biodiversité via la plantation de haies, la lutte contre la pollution lumineuse ou la promotion d'alternatives à la lutte chimique sur les terres agricoles. Les recherches participatives menées par l'IDEEV contribuent à ces objectifs de préservation en développant le lien avec les personnes qui travaillent et/ou habitent dans le territoire. Les actions de sensibilisation et médiation associées pourront être renforcées et répliquées sur d'autres campus, de même que l'ensemble des dispositifs de ce type déployés dans l'UPSaclay.

Tableau récapitulatif des actions

Actions	Planning	Portage	Pilotage	Objectifs/indicateurs
Réaliser un diagnostic (Atlas) de	2026	VP DS&RS	DAPI &	Diagnostic sur tous les sites

la biodiversité sur nos campus			autres direc- tions concer- nées	de l'université
Favoriser la biodiversité dans la gestion des espaces verts/naturels	2025 -	VP DS&RS	DAPI	Plans/mesures de gestion adaptative
Réduire l'artificialisation des sols	Fin 2025	VP Patrimoine VP DS&RS	DAPI	Document de vision des campus à moyen terme
Promouvoir les solutions fondées sur la nature sur nos campus	2025 -	VP Patrimoine VP DS&RS	DAPI	Projets de désimperméabilisation, de végétalisation des espaces urbains, de noues ou bassins de rétention
Renforcer la sensibilisation/médiation en matière de biodiversité	2026 -	VP Arts&Science VP DS&RS	Diagonale	Parcours 2km4, projet lisière de Corbeville,

Objectif 4.4. Favoriser les achats responsables, une alimentation et une gestion des déchets durables

L'université élabore actuellement sur son périmètre employeur un Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables ([SPASER](#)). Il reprendra les grands principes énoncés dans la politique achats votée en janvier 2024 et précisera les actions à déployer sur un calendrier de deux ans. Les thèmes abordés dans le SPASER incluent les questions de gouvernance en matière d'achats, d'économie circulaire, de parc immobilier durable, d'économie sociale et solidaire, d'égalité femme-homme ou encore d'insertion des personnes éloignées de l'emploi. Un recrutement spécifique a été effectué dans le cadre du COMP pour accompagner l'équipe stratégie achats dans cette démarche. L'autre volet de la politique achats consiste à réduire la quantité de produits et de prestations consommées, et à mettre en place un service de réparation de certains équipements au sein de l'université. La possibilité d'acquérir du matériel d'occasion sera systématiquement instruite et une plateforme permettant d'échanger et de ré-employer des biens entre les laboratoires est actuellement à l'étude, pour un déploiement courant 2025.

Concernant les achats informatiques, parmi les plus impactants d'un point de vue environnemental, l'université a initié une démarche de rationalisation de ses infrastructures informatiques en regroupant ses serveurs informatiques dans des centres de données internes présentant, entre autres avantages, une meilleure efficacité énergétique globale que dans des salles informatiques disséminées. Cette démarche doit être approfondie et amplifiée avec un transfert des moyens informatiques attachés à chaque laboratoire ou composante vers des moyens mutualisés, dans le cadre du Mésocentre Paris-Saclay ou d'équipements hébergés par la Direction des Systèmes d'Information (DSI). Les évolutions des infrastructures centrales (Mésocentre et infrastructure gérée par la DSI) prendront en compte les objectifs d'amélioration des performances énergétiques. L'allongement de la durée de vie des équipements informatiques et le ré-emploi participent également à cette performance, de même que la dissémination de pratiques plus frugales en termes de volumes de données échangés et traités.

En termes d'alimentation, l'université vise à se conformer à la loi « EGALIM », favorisant une alimentation saine, sûre et durable pour tous avec 50% de produits durables ou sous signes d'origine et de qualité (dont des produits bio) dans la restauration collective publique. En lien avec les opérateurs en charge de cette restauration (CROUS et CESFO, notamment), elle promeut également le recours à des protéines végétales, bien moins impactantes que les protéines animales et leviers de réduction des impacts agricoles. L'objectif est de passer d'un taux de repas végétariens de 30 % actuellement à 50 % à court/moyen terme. Les marchés traiteurs ont été revus en ce sens, et le bilan d'une expérimentation 100 % végétarienne dans les prestations commandées par l'équipe présidence est en cours. Concernant les contenants, une première obligation de fourniture de vaisselles réutilisable a été insérée. Un objectif de réduction du gaspillage alimentaire devra également être défini par la CTE.

L'université Paris-Saclay vise à limiter ses déchets ultimes et à favoriser leur valorisation et leur recyclage. Le volume d'ordures ménagères collectées sur le périmètre employeur a été réduit de 40 % entre 2009 et 2023, tandis que le volume de déchets recyclables a augmenté de 40 % depuis 2019. La gestion de l'impact des déchets est étroitement liée aux achats (en fonction de l'indice de réparabilité ou des filières de traitement), et cet aspect est pris en compte dans la politique achats. L'achat de plastiques à usage unique est en principe banni depuis 2020 (circulaire SPE).

D'autres établissements ont mis en place des politiques marchés : celle de l'ENS Paris-Saclay concerne les traiteurs, la gestion des déchets et les imprimantes-copieurs. Pour AgroParisTech, un projet de politique d'achats responsables, avec un volet global sur la Responsabilité sociétale et environnementale est en cours et sera normalement voté en conseil d'administration en juin 2025. **A compléter pour les autres établissements.**

Tableau récapitulatif des actions

Actions	Planning	Portage	Pilotage	Objectifs/indicateurs
Mettre en place un SPASER	2025	VP DS&RS	DET DPAM	Rédaction et mise en oeuvre pour tout type d'achats
Rationaliser les équipements informatiques	2025-	VP Numérique	DSI	Ateliers de réparation, plateforme de ré-emploi
Accompagner une offre d'alimentation saine et durable	2025-	VP DS&RS	DET	Augmentation du taux de repas végétariens et réduction des impacts des repas Expérimentation ? Disparition des plastiques à usage unique ?
Valoriser les déchets dans une perspective d'économie circulaire	2025-	VP DS&RS	DET	Objectifs sur les taux de collecte et de valorisation/re/sur-cyclage des déchets
Créer une plateforme de ré-emploi	Fin 2025	VP DS&RS VP Recherche	DET	Déploiement d'une plateforme multi-services pour le ré-emploi et la réparation de tout type de biens

Axe 5. Politique sociale et qualité de vie au travail

L'Université Paris-Saclay s'est engagée depuis sa création dans une politique ambitieuse en matière de **diversité et d'égalité** chez les personnels, notamment sur l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et l'inclusion des personnes en situation de handicap et des personnes LGBT+, et la lutte contre le racisme et l'antisémitisme. En 2024, une vice-présidence « Égalité – Diversité – Inclusion » a été créée pour renforcer le portage politique de ces enjeux et leur prise en compte dans l'ensemble des missions de l'Université de façon transversale.

L'Université Paris-Saclay s'engage à **renforcer l'accompagnement des étudiant-es** en mettant en place une série de dispositifs destinés à améliorer leur qualité de vie et leur accès aux services. Ces initiatives visent particulièrement à soutenir les publics sous-représentés et à garantir une inclusion réelle dans le parcours universitaire. L'Université s'inscrit par ailleurs dans une dynamique d'amélioration continue de l'accueil et des services offerts aux étudiant-es, avec une attention particulière portée aux enjeux du logement, de la mobilité et de l'adaptation des parcours académiques.

Les ambitions de l'Université en termes d'égalité s'incarnent également dans son souhait de donner accès à la connaissance à un plus grand nombre. Celle-ci propose de mettre en place un **plan "égalité des chances"** qui vise à faire connaître l'université et susciter l'envie auprès des plus jeunes pour ouvrir le recrutement de l'Université à la diversité sociale et géographique et les accompagner dans leur intégration dans les parcours de formation.

L'Université Paris-Saclay s'engage dans le développement d'une **politique de qualité de vie** visant à promouvoir un environnement universitaire inclusif et équilibré. L'objectif est de favoriser le bien-être physique, mental et social des étudiant-es tout en renforçant leur accès aux services essentiels, qu'il s'agisse de logement, de santé ou de prévention. Afin d'améliorer les conditions de vie étudiante, l'Université Paris-Saclay travaille sur des projets visant à renforcer l'accès aux services, à améliorer le bien-être et à favoriser une meilleure organisation du temps universitaire. Ces initiatives permettront d'accompagner les étudiant-es de manière plus globale, en prenant en compte leurs besoins en matière de santé, de logement, de vie sociale et d'équilibre entre études et engagements personnels.

Concernant les personnels, une **politique de qualité de vie et des conditions de travail** (QVCT) est impulsée avec la création d'une vice-présidence « Dialogue social, QVCT, et amélioration organisationnelle / processus », ainsi que d'une direction générale des services adjointe chargée de l'organisation et de la vie au travail. Cette innovation répond à une exigence forte de responsabilité sociale : elle vise à structurer les actions déjà existantes en la matière, mais dispersées, et à identifier de nouveaux axes d'amélioration. Ceux-ci concernent l'environnement de travail, la santé et la sécurité des personnels, et la cohésion et la communication des collectifs de travail.

Objectif 5.1. Favoriser la diversité et l'égalité chez les personnels et la population étudiante

L'égalité femmes-hommes fait l'objet d'un second plan (2025-27) de l'Université Paris-Saclay, particulièrement ambitieux. Il comprend des mesures sur la formation et la sensibilisation à l'égalité femmes-hommes, sur l'équilibre vie privée – vie professionnelle, sur l'égalité d'accès aux emplois et responsabilités, sur l'égalité de rémunération et sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Ce plan a été co-construit avec un groupe de travail réunissant des représentant·es du personnel, des personnes de la DRH, le VP RH, et a été affiné grâce à des discussions avec les VP, les services et directions, et les membres élus des conseils. Il prévoit des mesures spécifiques pour les étudiants pour lutter contre la précarité menstruelle (dispositif de distribution de protections hygiéniques lavables et jetables), ou améliorer la mixité des filières de formation (mentorat, interventions dans les collèges/lycées, écoles d'été réservées aux filles, ateliers d'initiation aux sciences réservés aux filles, ...).

L'Université avait mis en place une « cellule » de **signalement et traitement des violences sexistes et sexuelles (VSS)** qui a été élargie en 2024 pour aborder également les discriminations et différentes formes de harcèlement, y compris moral (qui fait l'objet d'une commission spécifique). Ce dispositif comprend une équipe de plusieurs personnes, et son élargissement est en partie fondé sur des remontées émanant de la population étudiante. L'Université a par ailleurs créé un module en e-learning d'1h30 sur le sujet des VSS. Ce module est obligatoire pour les doctorant·es, pour pouvoir passer l'habilitation à diriger des recherches ou inscrire de nouvelles personnes en doctorat, et il est très diffusé auprès de la population étudiante. Il est obligatoire pour les membres de bureaux d'associations étudiantes.

En matière de handicap, l'Université met en place de nombreux aménagements **pour les personnels en situation de handicap** (aménagement de postes de travail notamment), de même que pour les étudiant·es (aménagement pour les examens, aide à la prise de notes, ...) Des actions de sensibilisation et de formation sont régulièrement mises en place. Au niveau des personnels, des actions sont menées pour renforcer le recrutement de personnels en situation de handicap et pour communiquer plus largement sur les dispositifs de déclaration et d'aide. L'université renforce ses engagements dans son nouveau schéma directeur handicap, défini en 2025.

Plusieurs autres initiatives devraient voir le jour en 2025. Tout d'abord, l'Université Paris-Saclay s'est engagée dans la signature de la **charte d'inclusion des personnes LGBT+** de l'Autre Cercle : des plans d'action (un pour les personnels et un pour la population étudiante) spécifiques à l'Université vont ainsi être définis afin de pouvoir signer la charte. Le processus est déjà bien engagé, les groupes de travail pour construire les deux plans d'action se sont déjà réunis. La signature de la charte est prévue pour 2025.

Une chargée de mission « **Lutte contre le racisme et l'antisémitisme** » a également été nommée et va définir des actions de communication et de sensibilisation sur ces thématiques, en commençant par l'organisation d'un webinaire le 21 mars 2025 (le 21 mars étant la journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale).

Enfin, l'Université souhaite développer des modules de formation en e-learning sur l'égalité femmes-hommes, le handicap, les LGBT-phobies, et le racisme et l'antisémitisme, sur le même modèle que le module de formation sur les VSS.

Tableau récapitulatif des actions

Actions	Planning	Portage	Pilotage	Objectifs/indicateurs
Mettre en œuvre le second plan égalité femmes-hommes ⁵	2025 - 2027	VP Egalité-Diversité-Inclusion (EDI)	Mission Égalité-Diversité	Cibles proposées dans le plan
Poursuivre le traitement des signalements de VSS, harcèlement et discrimination et offrir un accompagnement adapté aux victimes	2025 -	VP EDI VP RH VP QVCT	Mission Égalité-Diversité DRH Dispositif Dalida	Nombre de signalements reçus et traités
Finaliser le schéma directeur handicap 2025-29 et le mettre en œuvre ⁶	2025-29	VP EDI CM Handicap Pôle Diversité et handicap Correspondante Handicap		SDH passé dans les instances + indicateurs de suivi dans le SDH
Développer l'offre de formation sur les thématiques Egalité-Diversité-Inclusion	2026	VP EDI	DIP?	SPOCs sur l'égalité femmes-hommes, le handicap, les LGBT-phobies, et le racisme et l'antisémitisme
S'engager pour l'inclusion des personnes LGBT	2025	VP EDI		Signature d'une charte par toute la population étudiante et les personnels

5 plan au périmètre employeur, mais chaque établissement a son plan et le plan de l'université Paris-Saclay comporte des mesures au périmètre large

6 Schéma Directeur au périmètre employeur comportant des mesures au périmètre large

Objectif 5.2. Renforcer la qualité de l'accueil des étudiants dans leur diversité

L'Université Paris-Saclay s'engage à **renforcer l'accompagnement des étudiant-es** en mettant en place une série de dispositifs destinés à améliorer leur qualité de vie et leur accès aux services. Dans cette dynamique, la plateforme CASA de l'Université Paris-Saclay centralise **les offres de logement** étudiant, allant des résidences CROUS aux logements privés et logements contre service. En facilitant l'accès au logement et en accompagnant les étudiant-es dans leurs démarches, cet outil pour répond aux besoins en hébergement. Par ailleurs, la plateforme Klaro simplifie l'accès aux différentes aides disponibles (sociales, matérielles, culturelles, sportives, santé) en proposant un parcours personnalisé en fonction du profil des étudiant-es. Au-delà de l'accès au logement et aux aides sociales, un ensemble de dispositifs financiers et matériels a été mis en place, en complément de ceux du CROUS, pour offrir une aide personnalisée aux étudiant-es en difficulté, qu'il s'agisse de besoins ponctuels ou durables.

L'accompagnement des étudiant-es s'incarne aussi dans des **dispositifs favorisant l'intégration et l'entraide**. Ainsi, et dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Mentors Franciliens » financé par la Région, des étudiant-es sont recruté-es pour assurer un rôle de soutien et de médiation auprès de leurs pairs. Ces mentors, ambassadeurs et ambassadrices sur des thématiques telles que le logement, la vie associative, le handicap ou la santé, facilitent l'intégration des primo-arrivants et encouragent le partage d'informations sur les services existants. En parallèle, ce dispositif offre aux mentors une opportunité d'emploi adaptée à leur cursus et enrichie par une formation sur des sujets majeurs tels que les violences sexistes et sexuelles, la sensibilisation au handicap, l'interculturalité ou encore les droits et devoirs dans une administration publique.

Dans cette logique d'entraide et de solidarité, l'Université Paris-Saclay soutient également les initiatives locales en favorisant un **maillage associatif fort**. La Coopérative Solidaire Université Paris-Saclay réunit plusieurs associations locales qui apportent un soutien concret aux étudiant-es à travers des aides alimentaires.

Plusieurs projets sont en cours de développement pour renforcer ces dispositifs et offrir un accompagnement plus adapté aux réalités étudiantes. Dans cette optique, la plateforme CASA Université Paris-Saclay évoluera pour devenir un véritable **guichet unique du logement étudiant**. Cet outil permet d'élargir l'offre en intégrant tous les types de logements disponibles et en renforçant l'accompagnement des étudiant-es dans leur recherche d'un hébergement. Cette transformation vise à simplifier les démarches et à garantir un accès plus fluide à des solutions adaptées à chaque profil. Parallèlement, l'Université Paris-Saclay travaille à la mise en place d'un **baromètre de la qualité de vie étudiante**, un outil de suivi et d'analyse des conditions de vie sur les campus. Ce baromètre prendra en compte plusieurs dimensions telles que le logement, la restauration, les activités sportives et culturelles, la santé, la mobilité et la vie associative. Il permettra d'identifier les besoins prioritaires des étudiant-es et d'orienter les décisions pour améliorer les services sur l'ensemble des campus.

L'accessibilité des campus constitue également un axe de réflexion majeur. Le développement de solutions de mobilité renforcées, notamment autour du plateau de Saclay, est en cours afin de fluidifier les connexions entre le plateau et la vallée. L'objectif est d'améliorer la circulation entre les différents campus universitaires et de faciliter le quotidien des étudiant-es, en tenant compte des contraintes de transport.

L'université souhaite mettre en place une **politique globale et inclusive** à destination de tous les étudiants à besoins spécifiques (ou régimes spéciaux d'études). Cette politique a pour objectifs de répondre

à la diversité des besoins spécifiques en proposant les modalités d'aménagements les plus adaptées à chaque situation en lien avec la diversité des formations, de faciliter les démarches des étudiants et des étudiantes via un « guichet unique », de garantir l'équité de traitement entre les étudiants tout en accompagnant la prise en charge par les différents acteurs en tenant compte des spécificités internes des composantes, écoles et UMA.

Afin d'optimiser l'**accompagnement des étudiants étrangers** et l'attractivité de l'Université Paris-Saclay, un Guichet d'Accueil des Talents Étrangers (GATE) a été mis en place dès 2020. Ce lieu unique propose une offre globale et gratuite de services pour accompagner les étudiants étrangers dans leurs démarches administratives d'installation. Il est co-piloté avec la sous-préfecture de Palaiseau, Science Accueil et l'Institut Polytechnique de Paris. Un pôle « Accueil international » s'est par ailleurs structuré et a mis en place une application, « E-International support », qui propose, en fonction des publics et des situations, des listes de démarches et des informations individualisées. Celle-ci a fusionné dans l'outil « Online Welcome Desk » coordonné par l'Université numérique d'Île-de-France (UNIF) pour évoluer vers une ergonomie plus moderne et de bénéficier des partenariats mis en place par l'UNIF, notamment sur la veille juridique.

Tableau récapitulatif des actions

Actions	Planning	Portage	Pilotage	Objectifs/indicateurs
Mettre en oeuvre un guichet unique pour le logement étudiant	2025	VP VE	DVEC	Evolution de la plateforme CASA
Améliorer les services aux étudiants sur tous les campus	2026-2028 -	VP VE	DVEC	Création d'un baromètre de la qualité de vie étudiante
Amélioration de l'accessibilité des campus et des connexions intercampus	2025-2028 -	VP Patrimoine VP VE	DAPI	Développement de solutions de mobilité et renforcer les connexions entre le plateau et la vallée
Adapter les rythmes d'études aux étudiant·es à besoins spécifiques	2025	VP CFVU VP VE VP DI		Proposer des aménagements

Objectif 5.3. Donner accès à la connaissance au plus grand nombre

Le plan "égalité des chances" se situe tout à fait au sein des ambitions portées par l'université de former des experts citoyens engagés, ouverts aux enjeux et au monde et de donner accès à la connaissance à un plus grand nombre.

Cette politique se décline en 3 grands axes d'actions :

1/ les programmes d'accompagnement en amont de l'intégration à l'université (« se projeter »)

Objectif : accompagner les plus jeunes, susciter l'envie, faire connaître l'université (pas que la nôtre) – mobiliser aussi nos étudiantes et étudiants dans ces actions (engagement, esprit citoyen)

2/ Les dispositifs d'accès l'université (« accéder »)

Objectifs : diversifier les publics ; ouvrir à la diversité sociale et géographique ; donner accès à la connaissance à un plus grand nombre

L'université Paris-Saclay souhaite mettre en place une voie d'accès à ses diplômes, dite « voie d'accès égalité des chances » afin de soutenir l'accès à ses formations pour des étudiantes et étudiants issus d'origines sociales, géographiques diversifiées ou de profils spécifiques (filles, étudiants engagés, etc) voire des publics internationaux.

3/ Les dispositifs d'accompagnement à l'intégration à l'université

Objectif : mieux accompagner les étudiants et étudiantes pour leur intégration à l'université et à la réussite de leur expérience étudiante pour tous les publics

Mentionner/rappeler une ouverture ciblée vers les pays du Sud (objectif 3.4) avec un dispositif spécifique reprenant l'ensemble des axes. Permettre l'ouverture européenne au plus grand nombre, notamment via « des mobilités virtuelles » ou des formations à l'interculturalité, au-delà d'échanges « physiques » (semestres Erasmus) relève également de cette politique d'égalité des chances.

Tableau récapitulatif des actions

Actions	Planning	Portage	Pilotage	Objectifs/indicateurs
Susciter l'envie, faire connaître l'université et accompagner les plus jeunes	2025 -	VP CFVU		Nombre d'évènements ou de dispositifs déployés
Diversifier les publics et ouvrir à la diversité sociale et géographique	2025 -	VP CFVU	DFR	Nombres d'inscrits ayant bénéficié de ce programme
Accompagner les étudiants pour leur intégration à l'université	2025 -	VP CFVU	DFR ?	Taux de réussite des étudiants concernés par ces programmes, devenir et insertion

Objectif 5.4. Développer une politique de la qualité de vie dans l'université

Plusieurs dispositifs ont déjà été mis en place pour améliorer concrètement les **conditions de vie étudiante**. Afin de répondre aux situations de précarité, un dispositif de logements d'urgence a été mis en place. Ces logements temporaires, mis à disposition des étudiant-es en difficulté, offrent une solution rapide en cas de perte de logement ou de situation critique. L'accès aux soins a également été renforcé grâce à un annuaire des centres de santé, répertoriant les services médicaux disponibles selon les territoires. Ce répertoire facilite l'orientation des étudiant-es vers des structures adaptées à leur lieu de résidence ou d'études. En complément, des consultations de télémedecine sont proposées, offrant une prise en charge rapide, notamment pour les étudiant-es éloigné-es ou rencontrant des contraintes de mobilité.

La **santé mentale étant un enjeu central**, l'Université a mis en place un dispositif de soutien psychologique, comprenant des consultations gratuites avec des psychologues. Ces services sont renforcés par des partenariats avec des associations locales, permettant une prise en charge personnalisée et adaptée aux besoins des étudiant-es.

Au-delà des dispositifs d'accompagnement, l'Université Paris-Saclay mène une politique de sensibilisation active à travers une programmation annuelle d'événements dédiés à la prévention et au bien-être. Ces actions visent à informer et à mobiliser les étudiant-es sur des thématiques essentielles telles que la gestion du stress, les risques festifs et la santé mentale. Parmi ces initiatives, le Prevent'Day, événement annuel dédié à la prévention, constitue un moment de sensibilisation aux enjeux de santé.

Pour améliorer l'accès aux soins, la création d'une **Maison de Santé Étudiante** regroupera divers services médicaux et psychologiques, offrant ainsi un accompagnement complet aux étudiant-es. Des consultations médicales, des séances de soutien psychologique ainsi que des ateliers de prévention y seront proposés. En complément, l'accès à la télémedecine et aux ressources locales sera renforcé afin d'élargir l'offre de soins et de permettre une prise en charge plus accessible sur l'ensemble des territoires universitaires.

Dans cette même dynamique, l'Université souhaite inscrire la **prévention et la sensibilisation** dans une approche continue tout au long de l'année. Le Prevent'Day évoluerait ainsi en Prevent'Week, un événement structurant de plusieurs jours consacrés aux enjeux de santé, de prévention et de bien-être. En parallèle, des campagnes de prévention et d'éducation à la santé seront développées pour informer les étudiant-es sur ces enjeux et promouvoir une prise en charge de leur santé.

D'autres initiatives s'inscrivent dans une logique de solidarité et de responsabilité sociale. L'organisation des **Journées Solidaires**, lors de la rentrée universitaire, offrira aux étudiant-es l'opportunité de se fournir en petit matériel, en vêtements ou de bénéficier d'une aide alimentaire. Cet événement reposera sur la mobilisation de la communauté universitaire, des partenaires institutionnels et des entreprises engagées dans une démarche éco-responsable et solidaire.

Afin d'adapter les actions aux besoins réels des étudiant-es, un baromètre de la qualité de vie étudiante sera mis en place. Cet outil permettra de recueillir des données sur le logement, la santé, la restauration, la mobilité et la vie sociale, afin de prioriser les actions à mener et d'évaluer leur impact.

L'amélioration des conditions de vie passe également par un renforcement des infrastructures et des espaces communs. Le développement d'espaces de vie étudiants intercampus est en cours afin d'offrir

des lieux de détente, d'échange accessibles à tou-tes. Enfin, l'Université Paris-Saclay s'interroge sur une réorganisation des rythmes universitaires pour améliorer l'équilibre entre études et vie personnelle. Plusieurs réflexions sont à l'étude, notamment l'instauration d'une pause déjeuner d'au moins une heure, avec une meilleure gestion des flux dans les espaces de restauration, et la mise en place d'une demi-journée sans cours obligatoires pour permettre aux étudiant-es de participer à des activités culturelles, sportives ou associatives, ou simplement de se reposer. Une adaptation plus large des rythmes d'enseignement est également envisagée pour mieux répondre aux besoins spécifiques des étudiants (sportifs et artistes de haut niveau, étudiant-es salarié-es ou aidant-es, par exemple).

Concernant les personnels, **une politique de qualité de vie et des conditions de travail** est impulsée en concertation avec l'administration, les instances de dialogue social (CSAE, F3SCT, conférence des CSAE), les composantes et établissements partenaires dans une logique de cohérence et de partage de bonnes pratiques. Cette démarche s'appuiera sur la mise en place d'une gouvernance de la politique QVCT et pourrait mettre en œuvre un budget participatif annuel pour encourager toute initiative locale.

Le premier axe concerne l'**amélioration de l'environnement de travail** pour les personnels. Cela comprend l'adaptation des locaux et l'organisation du temps de travail, notamment aux évolutions climatiques, l'inconfort thermique. Cela inclut un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle au travers de l'adoption d'une charte relative au droit à la déconnexion numérique et à l'actualisation de la charte du télétravail, adoptée en 2020 à l'université. Enfin, dans une organisation matricielle, de grande taille par nature complexe, qu'est l'Université Paris-Saclay, il a une exigence de rendre plus lisible l'organisation et d'accompagner les réorganisations ; c'est une exigence de responsabilité sociale de l'établissement.

Le second axe vise à promouvoir **la santé et la sécurité des personnels**. Il s'agit, en tout premier lieu, de réduire, dans une logique de prévention, les risques professionnels, en tenant à jour le DUERP, en formant les nouveaux personnels aux bonnes pratiques et consignes de sécurité en lien entre S2PR et l'IFP. Plus spécifiquement, la prévention primaire et secondaire des risques psychosociaux est cruciale en promouvant la formation aux premiers secours en santé mentale, en installant une cellule de gestion et d'actions des risques psycho-sociaux pluridisciplinaire et le médiateur universitaire comme solution à l'amiable de résolution des conflits.

Le dernier axe consiste à renforcer la **cohésion et la communication** des collectifs de travail. Par exemple :

- Accompagner les équipes dans l'élaboration des projets de service dans le cadre du projet d'administration de l'université croisant les trois dimensions : qualité des conditions de travail, qualité du service rendu au public, et efficacité de l'organisation et des processus.
- Créer des espaces de dialogue pour échanger des idées et des préoccupations, comme organiser des « cafés », réguliers et par site, autour des enjeux d'organisation du travail et de carrière professionnelle.

Tableau récapitulatif des actions

Actions	Planning	Portage	Pilotage	Objectifs/indicateurs
Créer de lieux de vie pour les	2025-2028 -	VP VE	DVEEC	Mise à disposition d'espaces de détente et d'échange accessibles à

étudiant-es				tous les étudiant-es
Mettre en place une Maison de Santé Étudiante	2027	VP VE	SSE	Regroupement de services médicaux, psychologiques et prévention pour les étudiant-es
Développer des campagnes de prévention et d'éducation à la santé	2025	VP VE	SSE	Actions d'information et de sensibilisation des étudiant-es aux enjeux de santé tout au long de l'année
Rentrer dans une démarche d'amélioration de la qualité de vie pour l'ensemble des établissements	2025 -	VP DS-CQVT	DGSA OVT	Construction d'une culture commune Co-construction d'un plan d'action QVCT pour les personnels ?
Partager les bonnes pratiques entre établissements	2025 -	VP DS-CQVT	DGSA OVT	Conférence des CSAE Formation des managers
Adoption d'un charte relative au droit à la déconnexion numérique	2025	VP DS-CQVT	DGSA OVT	Adaptation des conditions de travail aux évolutions des nouvelles pratiques du travail (télétravail, ...).
Mettre en place un baromètre social	2026	VP DS-CQVT	DGSA OVT	Etablir un diagnostic et un suivi régulier de la situation des personnels dans leur travail pour corriger / proposer de nouvelles actions

Conclusion

Le présent Schéma Directeur constitue une feuille de route ambitieuse, transversale et stratégique pour l'évolution de l'Université Paris-Saclay dans les années à venir, en accord avec son projet d'établissement pour la période 2026-2030. Il pose les objectifs et actions à décliner à plusieurs niveaux et par différents collectifs, mais avec l'ambition d'une cohérence d'ensemble via la concertation grâce à la mise en place de la Commission pour la Transition Ecologique, qui crée les conditions d'une appropriation et d'une gouvernance inclusive pour le développement soutenable au sein de l'Université Paris-Saclay. Si celle-ci focalisera ses activités sur la dimension environnementale, elle aura vocation à travailler en concertation avec les instances en charge des thématiques sociales, comme les CSAE, et les Conseils ou Comités centraux (CAC, CA et Codir élargi, par exemple).

Au-delà de son rôle d'affirmation des principes et intentions prises par l'ensemble des parties prenantes de l'Université en matière de DD&RSE, ce Schéma Directeur comporte des éléments de mise en œuvre concernant le portage et le pilotage des quelques 80 actions entrevues. Celles-ci nécessitent des moyens en tant que tels, surtout s'agissant de nouvelles actions à mettre en place, et la CTE pourra ainsi compter sur des crédits fléchés sur le développement soutenable, par exemple (sur des fonds Idex disponibles au périmètre large), ou des projets ayant fléchi des moyens sur ces thématiques (COMP, action "Campus durable" du projet SpringBoard, projets CMA). Néanmoins, la majeure partie des moyens à mobiliser proviennent ou pourront provenir des directions en charge de certaines thématiques (pour la formation, la mobilité,), sur des périmètres par définition plus restreints mais avec des possibilités de mutualisation quand la valeur ajoutée d'agir sur l'ensemble de l'UPSaclay sera bien identifiée. C'est le cas par exemple pour le projet plateforme de ré-emploi d'équipements scientifiques, ou sur les actions de formation qui sont déjà fortement intégrées au niveau de l'Université. Des dispositifs de financement spécifiques pourront être mobilisés concernant le patrimoine et l'immobiliser (mentionner CPER, même si le dispositif pourrait changer, ou le système de financement envisagé pour la chaufferie biomasse), ou la Fondation sur des actions emblématiques.

Sur les sujets DD&RSE, le partenariat avec les parties prenantes de l'Université, que cela soit au niveau des territoires, au sein de la communauté académique ou avec nos partenaires socio-économiques reste crucial, et permettra de renforcer à la fois la reconnaissance de l'Université comme pôle d'excellence dans le domaine du développement soutenable et de progresser en interne par rapport aux exigences que cela entraîne et aux attentes de la société.

Synthèse

Récapitulatif des actions par axe thématique (à insérer après validation du reste du document).

Document provisoire

Annexes

Document provisoire

A. Documents internes de référence

Vous pourrez trouver sur le répertoire partagé suivant ([ce lien](#)) les documents suivants :

- Plan Egalité Femmes-Hommes de l'UPSaclay
- Rapport Annuel de Performance (*juin 2025*)
- Schéma Directeur Handicap
- SD DD&RSE (trames ou documents complets) pour AgroParisTech, Centrale-Supélec, UVSQ, UEVE
- SD Vie Etudiante de l'UPSaclay
- Scientific Framework, Université Paris-Saclay : <https://cirrus.universite-paris-saclay.fr/s/ArJB3Ga3sKNkNaw>
- Statuts de la CTE et règlement intérieur

B. Acronymes & Glossaire

AIIKAN : Alliance for Climate Action Now (Objet Interdisciplinaire soutenu par l'UPSaclay dans le domaine du climat et de l'ingénierie)

CA : Conseil d'Administration (s'entend par défaut comme celui de l'UPSaclay)

CASA :

CFVU : Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

CSAE : Comité Social d'Administration d'Etablissement

CTE : Commission pour la Transition Ecologique

DD&RS : Développement Durable et Responsabilité Sociétale

DS : Développement soutenable

DU : Diplôme Universitaire

EPCE : Espace pédagogique commun pour l'environnement

Etablissement-composante : Terme consacré dans les statuts de l'Université Paris-Saclay pour désigner toute Ecole figurant dans le périmètre de l'Université Paris-Saclay. Il peut donc désigner CentraleSupélec, AgroParisTech, IOGS ou l'ENS Paris-Saclay.

GATE :

GS : Graduate School (structure interne de l'UPSaclay visant à coordonner recherche et formation aux niveaux Master et Doctorat)

Label DD&RS : dispositif national permettant aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche de faire reconnaître leur démarche en faveur d'un Développement Durable et d'une Responsabilité Sociétale, par un comité de labellisation composé de pairs et d'étudiants formés au processus de labellisation.

OI : Objet Interdisciplinaire (structure financée par l'UPSaclay visant à créer des liens entre Graduate Schools)

ONR : Organisme National de Recherche

Parlement étudiant :

SD DD&RSE : Schéma Directeur Développement Durable et Responsabilité Sociétale & Environnementale

SDVE : Schéma Directeur Vie Etudiante

SPOC : Small and private online course

TEDS : Transition écologique et développement soutenable

U7+ : réseau international d'universités issues des pays du G7 (<https://www.u7alliance.org>)

UMA : Terme consacré dans les statuts de l'Université Paris-Saclay pour désigner toute Université associée figurant dans le périmètre de l'Université Paris-Saclay. Il peut donc désigner l'Université d'Evry ou l'Université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.

Document provisoire

C. Documents de référence externes

Vous pourrez trouver sur le répertoire partagé suivant ([sur ce lien](#)) les documents de référence cités dans ce document, dont :

- La Circulaire sur les services publics éco-responsables (2023)
- La loi Elan et le décret tertiaire associé
- Le Plan Climat Biodiversité du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (2022)
- Le rapport « Jouzel & Abbadie (2022) » intitulé "Sensibiliser et former aux enjeux de la transition écologique et du développement durable dans l'enseignement supérieur"
- La 3ème Stratégie Nationale Bas-Carbone (SNBC) de la France (2025 ; projet)